

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

 Palais des congrès de **Montréal**



TABLE DES MATIÈRES

1	MISSION ET VISION	40	GOVERNANCE
1	DÉCLARATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	41	CONSEIL D'ADMINISTRATION
2	LETTRES	53	ÉQUIPE DE DIRECTION AU 31 MARS 2020
3	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	55	DÉVELOPPEMENT DURABLE
4	MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	57	LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES
6	FAITS SAILLANTS 2019-2020	58	ENGAGEMENT SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
10	REVUE DE L'ANNÉE	60	REDDITION DE COMPTES
26	SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023	71	AUTRES EXIGENCES LÉGALES
32	UTILISATION DES RESSOURCES	76	ÉTATS FINANCIERS
33	RESSOURCES HUMAINES	77	RAPPORT DE LA DIRECTION
37	GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE	78	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
39	RESSOURCES INFORMATIONNELLES	81	ÉTATS FINANCIERS
		101	INDEX DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

MISSION

SOLLICITER ET ACCUEILLIR DES CONGRÈS, DES EXPOSITIONS, DES CONFÉRENCES, DES RÉUNIONS ET D'AUTRES ÉVÉNEMENTS.

Institution publique à vocation commerciale, le Palais génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement de Montréal à titre de destination de premier plan.

VISION

Connecté à son milieu, le Palais veut être un lieu d'échanges innovateur, créatif et incontournable qui génère des émotions et une expérience client exceptionnelle pour le bénéfice économique du Québec et le rayonnement international de Montréal.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

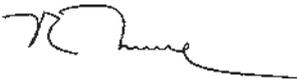
Les informations contenues dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2019-2020 de la Société du Palais des congrès de Montréal présentent fidèlement :

- la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Société ;
- les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats ;
- des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2020.

À Montréal, le 10 juillet 2020



Robert Mercure
Président-directeur général

LETTRES

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Caroline Proulx
Ministre du Tourisme

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Caroline Proulx
Ministre du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année financière du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période, de même que les états financiers dûment audités.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Claude Liboiron
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est une année haute en réalisations et en défis que nous avons vécue en 2019-2020.

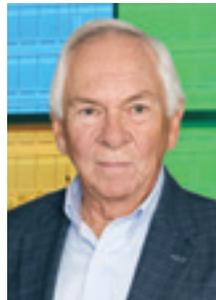
Nous sommes fiers d'avoir accompagné la direction dans l'élaboration de son nouveau plan stratégique 2019-2023. Ce plan représente une occasion unique pour le Palais de poursuivre sa contribution au bien-être économique de la province, car il s'aligne parfaitement avec les volontés gouvernementales d'augmenter le nombre de visiteurs étrangers au Québec ainsi que leurs dépenses.

Par ailleurs, le conseil a adopté diverses résolutions parmi lesquelles figure l'adoption de la politique de télétravail qui, dès la mi-mars, est devenue une pratique généralisée au sein de l'équipe à la suite de la fermeture du Palais en raison de la pandémie de COVID-19. Nous tenons à souligner la flexibilité et l'agilité de la Société, des qualités qui ont donné à l'ensemble des employés réguliers la capacité d'être efficaces en mode télétravail en un temps record. Cela nous a permis de ne jamais couper les liens avec nos clients qui avaient grand besoin d'être informés et rassurés. Un lien a également été maintenu avec tous les employés par le biais de suivis et de rencontres d'information virtuelles sur une base régulière. Nos félicitations à tous, employés et cadres, qui ont su tirer le meilleur parti d'une situation inédite!

En 2019-2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres. Bienvenue à Sofiane Benyouci, Louis Dubé et Josée Gravel qui se joignent au conseil d'administration. Leurs expertises et leurs visions respectives sauront alimenter les échanges alors que le Palais se réinvente au sein d'une industrie en pleine métamorphose.

Je tiens à remercier tous les membres pour leur assiduité et leur grande disponibilité. Ensemble, nous composons un conseil efficace qui bénéficiera de la récente création d'un poste spécifique de secrétaire corporatif qui lui apportera un grand soutien et l'accompagnera dans sa volonté de s'illustrer par les meilleures pratiques sur les plans de l'éthique et de la transparence.

Nous tenons à réitérer l'engagement de tous les membres du conseil, qui sont prêts à se retrousser les manches pour accompagner la Société dans la réalisation de sa mission avec les défis extraordinaires qui l'attendent.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Liboiron', written in a cursive style.

Claude Liboiron
Président du conseil
d'administration
Société du Palais des
congrès de Montréal

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il s'en est fallu de peu pour que l'année 2019-2020 s'inscrive au tableau des années exceptionnelles. Résultats record, lancement de services innovateurs, mise en œuvre de la nouvelle vision menant au Palais du futur, tous les astres étaient alignés en notre faveur.

Puis, à la mi-mars, notre monde a basculé à cause d'un virus ravageur. Le Palais a été dans l'obligation de fermer ses portes à la suite des mesures gouvernementales visant à limiter la propagation de la COVID-19. Notre année financière, qui avait démarré avec puissance, s'est terminée brutalement.

Malgré tout, nous pouvons être fiers des résultats que nous avons obtenus cette année. Nous avons accueilli un total de 339 événements, dont de nouveaux événements d'importance. Nos revenus autonomes sont en hausse de 4,1 % de même que le nombre de nuitées et les retombées économiques générées, qui ont enregistré respectivement une hausse de 9,4 % et de 6,2 %. Au chapitre des ententes conclues, 337 nouveaux événements futurs ont rempli notre carnet de commandes d'événements rassemblant des groupes d'envergure. N'eût été la COVID-19, nous aurions atteint des sommets.

Au-delà de la pandémie, l'année 2019-2020 restera gravée dans la mémoire de la Société, car ce fut aussi une année de grandes premières.

UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE NÉ DE VASTES CONSULTATIONS

Le nouveau plan stratégique 2019-2023, dont se termine la première année de mise en œuvre, propose une vision ambitieuse. Celle-ci saura se développer et se déployer grâce à la collaboration des principaux acteurs de notre écosystème, à l'expertise locale, à la passion des Montréalais et au travail de l'équipe de direction et des collègues qui, année après année,

font preuve d'un grand professionnalisme et d'une remarquable créativité. Ce plan est d'ailleurs issu d'une démarche concertée basée sur cinq importantes consultations auprès de la communauté hôtelière montréalaise, des gens d'affaires, de nos clients, de citoyens et des employés du Palais. Les membres du conseil d'administration ont également joué un rôle de première importance dans sa création. Je tiens notamment à souligner la collaboration de l'une de ses administratrices, M^{me} Lucie Rémillard, qui a partagé son expertise et ses commentaires à chaque jalon de l'élaboration de cet important document. Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur engagement dans notre réussite collective.

Porteur d'avenir, le plan stratégique 2019-2023 permet au Palais, à titre de centre de congrès de classe mondiale, de remplir pleinement son mandat et de consacrer l'ensemble de ses ressources, de son expertise et de son énergie à la création de retombées économiques pour le Québec et pour sa métropole.

UNE NOUVELLE VISION QUI PREND VIE

En 2019-2020, nous nous sommes affairés à donner vie à la nouvelle vision du Palais en tant que vecteur de la créativité montréalaise reposant sur quatre piliers :

- Vibrer au rythme de la communauté montréalaise.
- Offrir une vitrine aux scientifiques et aux créateurs d'ici.
- Faire vivre aux visiteurs des émotions et des expériences mémorables.
- Être au cœur du développement du centre des congrès de demain.

La concrétisation de cette vision s'est révélée une belle aventure.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce document, de nombreuses initiatives ont vu le jour cette année. Elles ont remporté un franc succès tant auprès des visiteurs du Palais et de la galerie commerciale que de nos clients, très friands des services novateurs issus de CITÉ, notre nouveau lab événementiel.

La création de ce Centre d'innovation en transformation événementielle (CITÉ) a d'ailleurs été considérée comme une véritable révolution dans l'industrie. Les solutions créatives et abordables que proposent les entreprises émergentes montréalaises membres du lab répondent à un besoin criant des clients qui recherchent de nouveaux concepts afin de bonifier l'expérience événementielle de leurs participants. Avec CITÉ, toute une panoplie d'expériences innovantes s'offre à eux, et ils ont été nombreux à s'en prévaloir, à un point tel que nous avons dépassé les objectifs que nous nous étions fixés.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR ?

Au Palais, nous croyons fermement que les grandes idées naissent de rencontres. Avant la pandémie, la tendance aux rassemblements était à la hausse dans le monde entier. Ce n'est qu'une question de temps avant qu'ils reprennent leur place sous une forme réinventée. Nous croyons également que la collaboration et les alliances stratégiques entre les joueurs clés de Montréal seront nécessaires pour relancer l'économie de la ville.

Au moment d'écrire ces lignes, le Palais ne peut toujours pas accueillir de rassemblements. Nous sommes en contact avec tous nos clients étant dans l'obligation de reporter leurs événements et nous les aidons à s'adapter en leur proposant des dates et des façons de faire qui répondent aux nouvelles réalités.

Nous vivons dans une période d'incertitude généralisée. Aucun secteur n'a été épargné et notre industrie a été particulièrement affectée. Pour se relever, l'industrie devra évoluer. Pour réussir, le Palais pourra compter sur un solide réseau de partenaires.

En tant que moteur économique de Montréal et du Québec, le Palais s'impose comme partenaire de première ligne pour favoriser une reprise des affaires rapide, renouvelée et responsable.

Ensemble, nous réussissons. Notre agilité, notre flexibilité et surtout notre excellente collaboration nous démarquent déjà! Lorsque le moment sera venu, nous serons là, plus prêts que jamais à créer les événements du futur.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Mercure', written in a cursive style.

Robert Mercure
Président-directeur général



FAITS SAILLANTS
2019-2020

FAITS SAILLANTS 2019-2020

ACTIVITÉS	2020	2019
Événements tenus	339	353
Ententes conclues	337	345
Participants et visiteurs	726 405	915 761
Nuitées	155 407	142 041
Retombées économiques ¹	227 818 598 \$	214 505 363 \$

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

Revenus autonomes	30 145 184 \$	28 950 125 \$
Frais d'événements et d'exploitation	35 318 628 \$	29 569 270 \$
Taxes municipales et scolaires	10 549 376 \$	11 065 128 \$
Frais financiers	6 786 248 \$	7 070 938 \$
(Déficit)/Excédent de l'exercice	3 095 874 \$	(12 225 236) \$

SITUATION FINANCIÈRE

Actifs financiers	36 020 093 \$	34 263 364 \$
Actifs non financiers (excluant immobilisations corporelles)	3 950 626 \$	3 999 077 \$
Immobilisations corporelles	173 841 481 \$	172 156 062 \$
Dettes à long terme	183 017 510 \$	188 349 366 \$
Remboursement de la dette à long terme	15 499 841 \$	14 864 001 \$
Excédent cumulé	9 741 204 \$	6 645 330 \$

SUBVENTION DU GOUVERNEMENT

Dépenses nettes d'exploitation	25 270 \$	50 610 \$
Taxes municipales et scolaires	11 201 400 \$	10 771 300 \$
Service de la dette	22 388 200 \$	22 666 900 \$
Maintien des actifs	130 100 \$	995 300 \$
Autres subventions	3 500 000 \$	—
Subvention totale	37 244 970 \$	34 484 110 \$

REVENUS AUTONOMES PAR CATÉGORIE

Congrès	9 519 915 \$	8 322 695 \$
Conférences, réunions et galas (CRG)	5 912 883 \$	6 293 274 \$
Expositions	9 302 921 \$	10 321 299 \$
Stationnement	1 768 252 \$	1 865 377 \$
Autres	2 806 947 \$	1 447 961 \$
Intérêts	834 266 \$	699 619 \$
Revenus autonomes totaux	30 145 184 \$	28 950 225 \$

1. Estimation des recettes émanant des touristes d'affaires venus du Québec et de l'extérieur de la province.

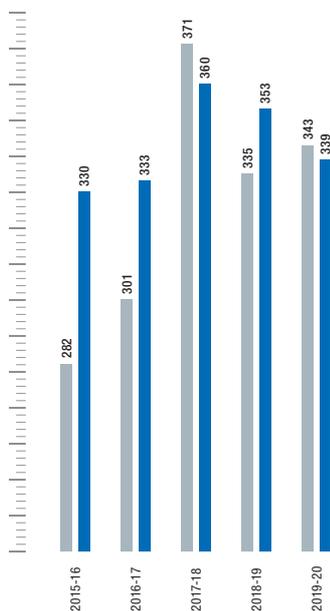
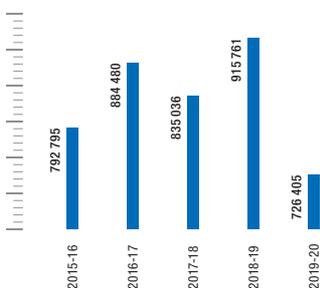
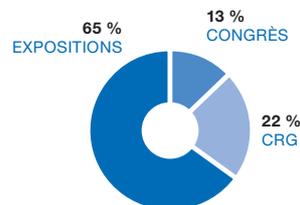
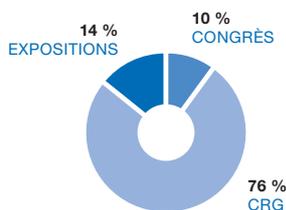
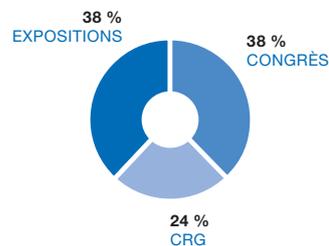
ÉVÉNEMENTS TENUS EN 2019-2020

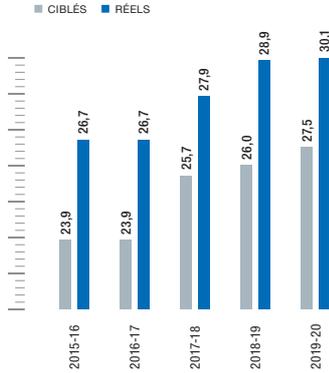
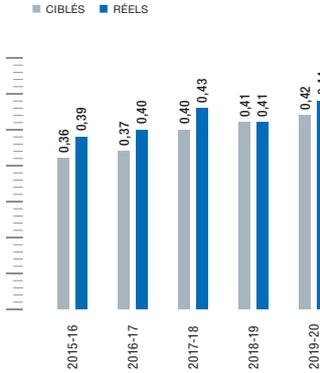
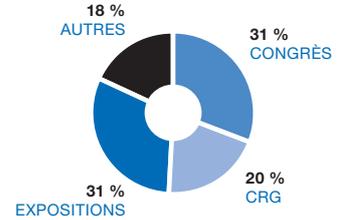
TYPE D'ÉVÉNEMENT	NOMBRE	PARTICIPANTS	NUITÉES	RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
Congrès internationaux	14	30 801	86 243	92 321 674 \$
Congrès américains	3	6 685	15 042	14 481 397 \$
Congrès canadiens	8	14 081	28 601	26 915 702 \$
Congrès québécois	8	45 200	23 731	37 996 332 \$
Expositions commerciales	22	50 134	1 790	56 103 493 \$
Expositions publiques	26	422 928	—*	—*
Réunions diverses	188	93 272	—*	—*
Événements spéciaux	36	41 290	—*	—*
Réceptions	34	22 014	—*	—*
TOTAL	339	726 405	155 407	227 818 598 \$

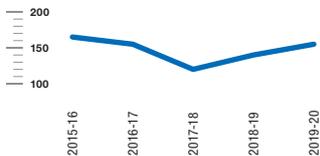
* Données non comptabilisées

TOTAL DES
ÉVÉNEMENTS
DE 2015-2016 À 2019-2020

■ CIBLÉS ■ RÉELS

TOTAL DU NOMBRE
DE PARTICIPANTS
DE 2015-2016 À 2019-2020RÉPARTITION DU NOMBRE
TOTAL DE PARTICIPANTS
PAR MARCHÉ EN 2019-2020RÉPARTITION DES
ÉVÉNEMENTS PAR MARCHÉ
EN 2019-2020RÉPARTITION DES REVENUS
ÉVÉNEMENTIELS PAR
MARCHÉ EN 2019-2020

**TOTAL DES REVENUS
AUTONOMES (EN M\$)
DE 2015-2016 À 2019-2020**

**TOTAL DES REVENUS
AUTONOMES AU PI²
DE 2015-2016 À 2019-2020**

**RÉPARTITION DES REVENUS
AUTONOMES PAR MARCHÉ
EN 2019-2020**

**RETOUBÉES
ÉCONOMIQUES (EN M\$)
DE 2015-2016 À 2019-2020**

**NOMBRE TOTAL DE NUITÉES
(EN MILLIERS)
DE 2015-2016 À 2019-2020**

ENTENTES CONCLUES EN 2019-2020

TYPE D'ÉVÉNEMENT	NOMBRE	PARTICIPANTS	NUITÉES	RETOUBÉES ÉCONOMIQUES
Congrès internationaux	10	24 900	67 480	60 034 468 \$
Congrès américains	9	20 500	46 125	57 169 090 \$
Congrès canadiens	10	13 403	27 367	32 533 303 \$
Congrès québécois	7	32 850	17 246	15 549 834 \$
Expositions commerciales	19	45 513	90	50 750 065 \$
Expositions publiques	35	693 620	—*	—*
Réunions diverses	184	105 414	—*	—*
Événements spéciaux	38	38 452	—*	—*
Réceptions	25	14 504	—*	—*
TOTAL	337	989 156	158 308	216 036 760 \$

* Données non comptabilisées



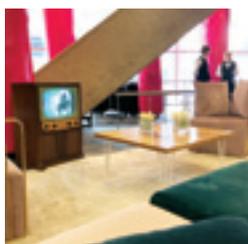
REVUE
DE L'ANNÉE



La volonté de se redéfinir

C'est un vent de renouveau qui a soufflé en 2019-2020 avec la mise en œuvre de cette nouvelle vision du Palais en tant que vecteur de la créativité montréalaise. Voici le portrait de cette réinvention, dressé à l'aide de quelques réalisations marquantes.

1



2



3

1. Inauguration des *Saisons du Palais*.
De gauche à droite: Philippe Schnobb, président du C.A. de la STM, Stéphanie Lepage, directrice du marketing et des communications au Palais et Robert Mercure, PDG du Palais
2. Salon romantique imaginé par MASSIVart
3. Carrousel par Labodeco
4. *Seuils* par Michel de Broin

Les Saisons du Palais, pour donner vie aux espaces grand public

Cette initiative récurrente développée par MASSIVart fait suite aux *Printemps du Palais*, qui ont donné naissance en 2019 à une multitude de créations par des artistes et artisans locaux, invitant les Montréalais à redécouvrir leur centre de congrès.

Le coup d'envoi des *Saisons du Palais* a été donné en février 2020 avec l'installation d'un salon romantique où les passants ont été invités à prendre une pause en écoutant des films d'amour sélectionnés par l'ONF. De plus, en échange d'une contribution volontaire destinée à la Mission Old Brewery, les visiteurs ont pu inscrire un souhait d'amour sur un ruban rose pour ensuite le nouer à une arche collective.

L'œuvre phare de cette programmation a été sans contredit l'installation *Seuils* de l'artiste montréalais de renommée internationale Michel de Broin. Composée d'une succession de portes du métro de Montréal, l'œuvre forme une trajectoire que le public était invité à suivre.

Initialement, les *Saisons du Palais* étaient conçues pour durer toute l'année. La programmation a été suspendue en raison de la fermeture de l'édifice lors de la pandémie de COVID-19.

4



La volonté de se redéfinir

CITÉ, une véritable révolution dans l'industrie touristique

En lançant CITÉ – le Centre d'innovation en transformation événementielle – en 2019-2020, le Palais met à la disposition des organisateurs d'événements de toute envergure un véritable catalogue de créativité pour bonifier l'expérience événementielle de leurs participants.

Ces solutions innovantes et abordables sont issues de l'expertise d'entreprises montréalaises, dont plusieurs sont affiliées à MT Lab, un partenaire du Palais et le premier incubateur d'innovations en tourisme, culture et divertissement en Amérique du Nord.

L'offre de CITÉ répond à un besoin réel des clients : la proportion d'événements ayant opté pour ces nouveaux produits est deux fois supérieure à la cible inscrite au nouveau plan stratégique du Palais. Un véritable succès dès sa première année!

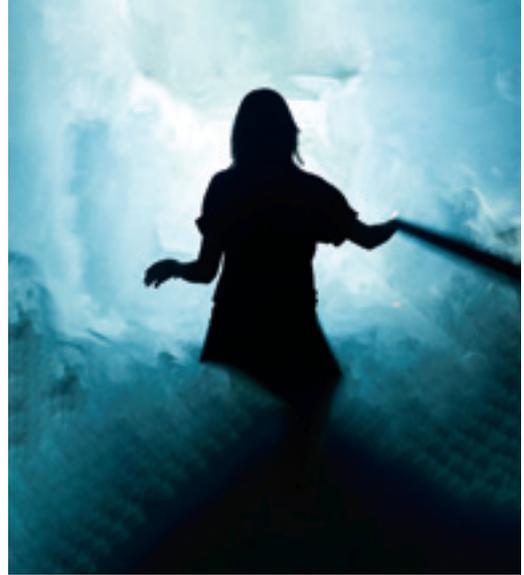
Entreprises actives au sein de CITÉ :

- **Les Cabinets (1)**
Optimisation de l'expérience salles de bain
- **Livescale (2)**
Services de production et de diffusion de vidéos en direct
- **MADE WITH LOVE (3)**
Expériences de cocktails thématiques en collaboration avec Capital Traiteur
- **MASSIVart (4)**
Services de scénographie, de design et d'installations créatives et artistiques
- **Organik Santé Optimale (5)**
Éventail de services et d'activités axés sur la santé
- **Stay22 (6)**
Services de localisation d'hébergement
- **Stimulation Déjà Vu (7)**
Créations olfactives et signatures thématiques





1



4



2



5



3

stay²²

**Carte interactive
pour événements**

Accommodation map

6



7

La volonté de se redéfinir

Doter le Palais d'une nouvelle personnalité

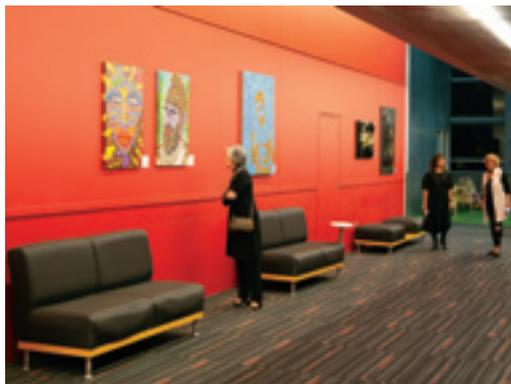
La concrétisation de la nouvelle vision de la direction a entraîné une réflexion approfondie sur l'identité et la stratégie de marque du Palais, vecteur de la créativité montréalaise. Ce travail a été amorcé à partir des données recueillies lors de l'élaboration du plan stratégique et de la tenue d'ateliers de cocréation auxquels étaient conviées les parties prenantes tant internes qu'externes. La nouvelle image de marque devrait être dévoilée au courant de l'année prochaine.

En parallèle, une refonte complète du site web a été entamée avec pour objectif une mise à niveau technologique, notamment afin d'optimiser son référencement naturel et de présenter des visites virtuelles des salles. Le site web aux couleurs de la nouvelle image de marque sera finalisé au courant de l'année prochaine.





1



2

Faire rayonner le talent des artistes d'ici

En collaboration avec le Cercle des Artistes Peintres et Sculpteurs du Québec (CAPSQ), le Palais a déployé une exposition majeure regroupant 176 œuvres de 49 artistes du Québec. En respect de la mission du CAPSQ, cette première d'une série d'initiatives a accueilli des œuvres s'inscrivant dans une grande diversité de tendances et utilisant différents médiums. Ainsi, les participants aux événements ayant lieu au Palais ont eu l'occasion de faire un tour d'horizon des différents styles d'art actuel au Québec sans jamais avoir à quitter le centre de congrès. Les toiles ont été présentées au 5^e étage et dans les salons VIP accessibles aux clients, à une exception près...

Le Palais a tenu à mettre en valeur une œuvre sculpturale intitulée **Hors-n-Orme** du sculpteur Jean Côté. L'artiste étant un grand ami du défunt Jean-Paul Riopelle, l'œuvre a été installée symboliquement dans le Hall Place Riopelle, au cœur de la galerie commerciale du Palais.

Par ailleurs, au début de mois de mars 2020, le Palais a une fois de plus participé au festival Art Souterrain qui met en valeur les acteurs du milieu de l'art contemporain, les artistes, ainsi que l'architecture et le patrimoine culturel de la ville souterraine de Montréal en les réunissant autour d'un événement unique en Amérique du Nord.



1. *Hors-n-Orme* du sculpteur Jean Côté
2. Vernissage de l'exposition du CAPSQ

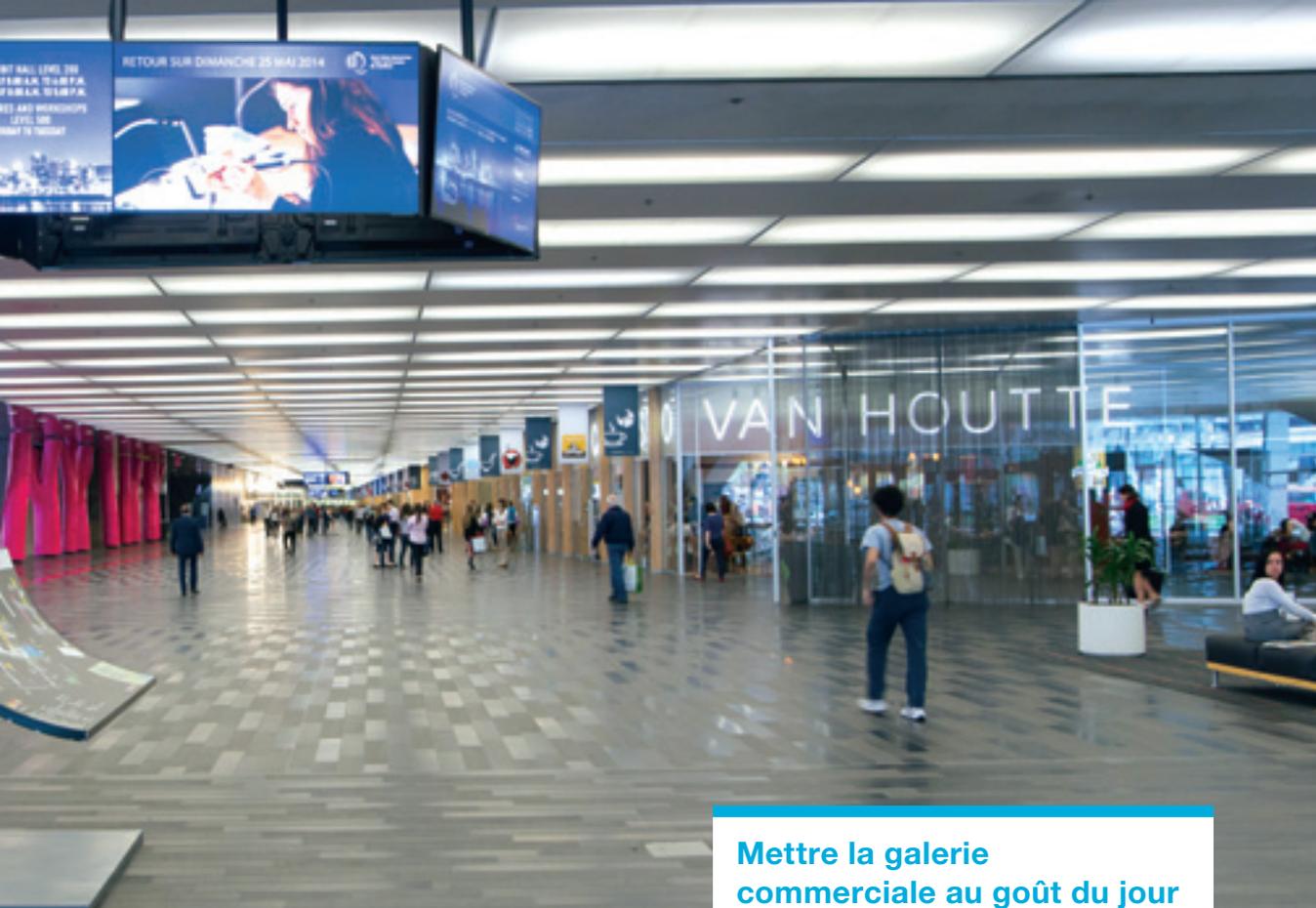
La volonté de se redéfinir

Offrir un accès privilégié à la science au grand public montréalais

En 2019-2020, le Palais a mis sur pied les événements *Tête-à-tête avec la science*, une série de conférences publiques au contenu scientifique vulgarisé, en partenariat avec le Centre Déclic. À l'occasion de ces conférences, les participants ont eu un accès privilégié à un scientifique offrant de l'information simplifiée, sans jargon ni calculs savants. En tenant ces événements, le Palais souhaite devenir une vitrine pour les scientifiques d'ici, tout en contribuant à la lutte contre la désinformation. Cela constitue un pilier d'importance dans sa nouvelle vision.

Ces conférences gratuites ont aussi permis aux Montréalais de redécouvrir le Palais, un lieu qu'ils connaissent bien pour ses expositions, mais peu pour les congrès scientifiques qui s'y déroulent.





Mettre la galerie commerciale au goût du jour

L'esprit de renouveau a également touché la galerie commerciale qui a fait l'objet d'une importante réflexion en 2019-2020. Avec pour objectif de lui donner un caractère résolument montréalais, cohérent avec la nouvelle vision de la direction, les travaux de réflexion se poursuivront au cours de l'année prochaine.

Des changements de nom significatifs

Cette année, la direction a décidé de faire un grand pas en avant pour renforcer la vision du Palais du futur, centré sur ses clients et ses employés, en renommant deux entités :

- la Direction des ressources humaines devient la Direction du talent et de la culture ;
- la Direction de la production devient la Direction des événements et de l'expérience client.

L'évolution des noms de ces directions s'inscrit dans une démarche visant à mieux représenter les rôles réels de ces équipes et à s'arrimer aux tendances observées dans l'industrie, délaissant ainsi des dénominations issues d'une époque révolue. Ces changements permettent d'illustrer adéquatement le rôle de chacune de ces directions, en mettant en lumière respectivement les collègues et les clients du Palais.





Avec l'aide du Palais, Montréal domine d'importants classements internationaux

Notre destination a pu compter cette année encore sur l'excellence de l'offre du Palais auprès des organisateurs de congrès du monde entier pour affirmer sa prédominance. En effet, Montréal se retrouve en tête des palmarès de deux associations internationales à titre de :

- ville ayant accueilli le plus grand nombre de congrès internationaux dans les Amériques pour une deuxième année consécutive au classement de l'Union des associations internationales (UAI) 2018 ;
- ville ayant accueilli le plus grand nombre d'événements internationaux en Amérique du Nord pour une troisième année consécutive au classement de l'International Congress and Convention Association (ICCA) 2018.

La Société est fière de contribuer année après année au rayonnement de la métropole partout sur la planète!

Le télétravail, d'un concept ponctuel à une pratique généralisée

Au cours de l'année 2019-2020, le Palais a mis en place un système de télétravail à une journée par semaine. Dans le cadre de son programme de mobilité, les tours d'ordinateurs devant être remplacées l'ont été par des ordinateurs portables. Cette décision aura permis d'avoir une longueur d'avance pour effectuer la mise en place d'un système de télétravail généralisé pour tous les employés syndiqués et les cadres à la suite de la fermeture de l'édifice pendant la pandémie de COVID-19. En télétravail, l'ensemble des employés et des cadres se sont adaptés à de nouvelles applications telles que Teams ou Zoom. Des capsules informatives ont été créées pour les accompagner dans leur transition.

De très bonnes performances sur tous les marchés

En finalisant 337 ententes pour des événements futurs, l'équipe du Palais a su tirer son épingle du jeu, malgré les bouleversements qu'a subis l'industrie du tourisme d'affaires à cause de la pandémie de COVID-19.

Parmi les ententes signées, le marché des congrès se démarque aussi bien sur le plan international qu'américain et canadien, grâce à la confirmation de 28 événements, notamment pour des groupes d'envergure tels que :

- **World Federation of Neurology 2023**
7 000 délégués
- **Ouranos Inc. 2022**
3 000 délégués
- **American Association of Clinical Endocrinologists 2022**
3 000 délégués
- **The American Comparative Literature Association 2021**
2 500 délégués
- **Academy of General Dentistry 2025**
2 500 délégués
- **Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole 2025 et 2027**
1 525 délégués.



Par ailleurs, 54 expositions ont fait l'objet d'ententes pour les années à venir. À noter : l'arrivée de deux nouvelles expositions de grande renommée, soit le Salon des métiers du Québec et le Salon International Tourisme Voyages.





Des partenariats fructueux avec la communauté

En 2019-2020, le Palais a réitéré sa volonté de créer des alliances stratégiques dans des secteurs porteurs. Ces alliances démontrent l'engagement des parties à mettre en commun leurs expertises respectives et à développer des projets novateurs en collaboration avec des acteurs de la métropole.

En plus de renouveler ses ententes avec les Fonds de recherche du Québec et l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), le Palais a concrétisé de nouvelles alliances avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Quartier de l'innovation, parmi d'autres.

Par ailleurs, le comité stratégique multisectoriel et le comité Aérospatiale ont poursuivi leurs activités. La Société tient à remercier les membres de ces comités pour leur précieuse participation.

COMITÉ STRATÉGIQUE MULTISECTORIEL

- D^{re} Janice L. Bailey, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- M^{me} Suzanne Benoît, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- M. Frank Béraud, président-directeur général de Montréal InVivo
- D^r Fabrice Brunet, président-directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- M. Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM
- M. Martin Charron, président-directeur général d'Alu Québec
- P^r James J. Clark, directeur du Centre for Intelligent Machines (CIM) et professeur au département de génie électrique de l'Université McGill

- **D^{re} Carole Jabet**, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé
- **P^r Fabrice Labeau**, premier vice-principal exécutif adjoint intérimaire (études et vie étudiante) de l'Université McGill
- **M^{me} Françoise E. Lyon**, présidente et associée directrice de Dgc Capital
- **M. Pierre Moreau**, président-directeur général du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- **D^r Hany Moustapha**, directeur du Pôle Innovation 4.0 de l'École de technologie supérieure
- **D^{re} Louise Poissant**, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture
- **D^r Rémi Quirion**, scientifique en chef du Québec
- **M^{me} Lyne Sauvageau**, présidente-directrice générale de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
- **M. Gilles Savard**, directeur général d'IVADO
- **M^{me} Nathalie Viens**, vice-présidente Opération de Véolia
- **M^{me} Debbie Zakaib**, directrice générale de Mmode
- **P^r Nadia Bhuiyan**, professeure en génie mécanique, industriel et aérospatial et directrice de l'éducation, Concordia Institute of Aerospace Design & Innovation, Université Concordia
- **M. Gabriel Côté**, agent de recherche – Automatisation, robotique et systèmes de fabrication intelligents du Conseil national de recherches du Canada (CNRC)
- **M. Pierre Coutu**, président et chef de la direction d'Airport Management Professionals
- **M. Steve Dyer**, vice-président Ingénierie de Bell Helicopter Textron Canada
- **P^r Wagdi George Habashi**, professeur de génie mécanique, Chaire de recherche industrielle CNSRG de l'Université McGill
- **M. Fassi Kafyeke**, directeur principal des technologies stratégiques et de la conception avancée, Ingénierie de développement des produits aéronautiques de Bombardier Aéronautique
- **M^{me} Charlotte Laramée**, directrice Croissance d'Aéro Montréal
- **M^{me} Niloofar Moradi**, ingénieure de projet de Pratt & Whitney
- **D^r Hany Moustapha**, directeur du Pôle Innovation 4.0 de l'École de technologie supérieure

COMITÉ AÉROSPATIALE

- **M^{me} Ani Armenian**, gestionnaire principale en communication de Thales Transport
- **M. Alain Aubertin**, président-directeur général du Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)
- **M^{me} Suzanne Benoît**, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- **M. Sofiane Benyouci**, directeur Innovation d'Innovitech
- **M. Robert Trudeau**, directeur principal Ventes aux entreprises réseau mondial et marché du Québec d'Air Canada



Un Gala Reconnaissance placé sous le signe de la créativité

À l'occasion du Gala Reconnaissance de son Club des Ambassadeurs, le Palais a souligné le rôle actif de 17 personnalités dans la confirmation de 11 congrès internationaux à Montréal, dont les recettes touristiques sont estimées à 83 millions de dollars pour la région métropolitaine et le Québec. Ces sommités se joignent ainsi à la communauté de 340 collaborateurs influents et dynamiques actifs au sein des créneaux d'excellence de l'économie montréalaise.

Au cours de la soirée, P^r Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec, a été nommé Grand Ambassadeur, la plus haute distinction pouvant être attribuée à un membre du Club. Le Gala Reconnaissance a également honoré les lauréats des prix Relève étoile, des Fonds de recherche du Québec, et du prix IRSST – Club des Ambassadeurs.

Ce Gala aura permis de mettre en valeur l'offre de certaines entreprises émergentes appartenant à CITÉ, le lab événementiel créé par le Palais.

AMBASSADEURS HONORÉS EN 2019-2020

- P^{re} Kim M. Baines, 51st IUPAC General Assembly and 48th World Chemistry Congress – août 2021
- Hon. Denis Coderre, Congrès mondial ICLEI 2018 – juin 2018
- P^{re} Sylvie Cossette, D^{re} Nancy Feeley et P^{re} Jacinthe Pépin, Congrès du Conseil international des infirmières – juillet 2023
- P^{re} Fiona Darbyshire, 27^e Assemblée générale de l'UGGI – juillet 2019

- D^{re} Josée Fillion et D^{re} Marie-Pierre Thibodeau, 12^e Congrès international francophone de gérontologie et gériatrie – septembre 2022
- P^r Réjean Hébert et P^{re} Louise Potvin, 24^e Conférence mondiale de l'UIPES en promotion de la santé – mai 2022
- D^{re} Mélanie Henderson et D^{re} Julia von Oettingen, ISPAD 2023 – 49th Annual Conference – octobre 2023
- D^{re} Kirsten Johnson, 24th International Conference on Emergency Medicine – mai 2025
- P^{re} Catherine Morency et P^r Martin Trépanier, 16th World Conference on Transport Research – juillet 2022
- P^r Rémi Quirion, 4^e Congrès international sur le conseil scientifique aux gouvernements – initialement prévu en septembre 2020
- D^{re} Tomoko Takano, World Congress of Nephrology – avril 2021

PRIX RELÈVE ÉTOILE DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

- Étienne Boulais et Pierre-Alexandre Goyette, prix Louis-Berlinguet, Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- Anne-Julie Tessier, prix Jacques-Genest, Fonds de recherche du Québec – Santé
- Cyndi Boisjoli, prix Paul-Gérin-Lajoie, Fonds de recherche du Québec – Société et culture

PRIX IRSST – CLUB DES AMBASSADEURS

- France Labrèche et Marie-Élise Parent, 28th International Symposium on Epidemiology in Occupational Health



Au cours de la soirée, Pr Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec, a été nommé Grand Ambassadeur, la plus haute distinction pouvant être attribuée à un membre du Club.



Le scientifique en chef du Québec nommé Grand Ambassadeur

Pr Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec, a reçu les grands honneurs en se voyant conférer le titre de Grand Ambassadeur du Palais.

Ce titre lui a été décerné pour son rôle de premier plan dans la promotion de la culture scientifique, pour sa contribution au rayonnement international des chercheurs québécois et, finalement, pour ses efforts de mobilisation auprès de la communauté de recherche.

Grâce à ses actions, plusieurs événements scientifiques se sont tenus dans la métropole.



Stimulation Déjà Vu a offert une expérience olfactive en collaboration avec Capital Traiteur.



Pr Hany Moustapha, président du Club des Ambassadeurs, en compagnie de Pr Sylvie Cossette, Dr Nancy Feeley et Pr Jacinthe Pépin, honorées pour la confirmation du Congrès du Conseil international des infirmières.



SUIVI DU PLAN
STRATÉGIQUE
2019-2023

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

L'ANNÉE 2019-2020 CONSTITUE LA PREMIÈRE ANNÉE DU NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ, ARTICULÉ AUTOUR DE DEUX GRANDS ENJEUX : LA CRÉATION DE RICHESSE SOCIOÉCONOMIQUE ET L'OPTIMISATION DES RESSOURCES. CE PLAN A REÇU L'ADHÉSION DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES – COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES ET HÔTELIERS DE LA MÉTROPOLE, CLIENTS, CITOYENS ET EMPLOYÉS – QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS DANS LE CADRE DE SON ÉLABORATION.

ENJEU 1

LA CRÉATION DE RICHESSE SOCIOÉCONOMIQUE

ORIENTATION 1.1

ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DU PALAIS

Objectif 1.1.1	Proposer une offre de service distinctive
Indicateur	Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés
Cible	2 % en 2019-2020

	2019-2020	
	Réel	Cible
Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés	4,8 %	2 %

Objectif 1.1.2	Offrir une expérience client exceptionnelle pour les promoteurs et les visiteurs
Indicateur	Taux global de satisfaction des clients
Cible	≥ 90 % en 2019-2020

	2019-2020	
	Réel	Cible
Taux global de satisfaction des clients	90,83 %	≥ 90 %

Objectif 1.1.3		Améliorer l'offre technologique	
Indicateur	Taux de satisfaction des clients pour les TI		
Cible	86 % en 2019-2020		
		2019-2020	
		Réel	Cible
Taux de satisfaction des clients pour les TI		83,8 %	86 %

La Société poursuivra ses efforts pour améliorer le taux de satisfaction des clients. Nous développons actuellement de nouveaux services en fonction de l'évolution technologique dans le domaine événementiel. De plus, un comité regroupant des membres du conseil d'administration a été mis en place afin de soutenir la Société dans l'atteinte de cet objectif.

Objectif 1.1.4		Intégrer le développement durable à sa stratégie d'affaires	
Indicateur	Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais		
Cible	≥ 85 % en 2019-2020		
Indicateur	Hausse de la compensation des gaz à effets de serre (GES) liés aux événements		
Cible	Pas de cible identifiée pour 2019-2020		
		2019-2020	
		Réel	Cible
Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais		ND	≥ 85 %
Hausse de la compensation des gaz à effets de serre (GES) liés aux événements		—	—

La Société désire mettre en place une nouvelle mécanique de sondage pour mesurer le taux de satisfaction de nos clientèles à l'égard du développement durable. Cet ajout n'a pu être déployé en cours d'année. La Société entend le faire au cours de la prochaine année, si les circonstances le permettent. La liste des réalisations de la Société en termes de développement durable se retrouve en page 56.

Objectif 1.1.5	Participer à la génération de retombées économiques pour Montréal et le Québec
Indicateur	Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec
Cible	+ 2 % en 2019-2020
Indicateur	Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal
Cible	+ 2 % en 2019-2020
Indicateur	Pourcentage de hausse de visiteurs hors Québec
Cible	+ 2 % en 2019-2020

	2019-2020	
	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec	+ 5,83 %	+ 2 %
Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal	+ 9,41 %	+ 2 %
Pourcentage de hausse des visiteurs hors Québec	- 18 %	+ 2 %

En 2019-2020, la Société a accueilli moins de visiteurs que l'année précédente. Cette baisse d'achalandage a été causée par la fermeture du Palais et le report d'événements lors de la pandémie de COVID-19. Cela a occasionné une diminution conséquente du pourcentage de visiteurs hors Québec.

ORIENTATION 1.2

FAIRE RAYONNER LA COMMUNAUTÉ MONTRÉLAISE

Objectif 1.2.1	Devenir un modèle d'intégration sociale et communautaire
Indicateur	Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires sociaux communautaires
Cible	Pas de cible identifiée pour 2019-2020

	2019-2020	
	Réel	Cible
Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires sociaux communautaires	—	—

Objectif 1.2.2		Devenir une vitrine des créateurs et des scientifiques d'ici	
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle		
Cible	2 en 2019-2020		
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec le milieu universitaire		
Cible	2 en 2019-2020		
		2019-2020	
		Réel	Cible
Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle		8	2
Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec le milieu universitaire		2	2

Objectif 1.2.3		Développer une programmation d'expériences montréalaises	
Indicateur	Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux		
Cible	+ 5 % en 2019-2020		
Indicateur	Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise		
Cible	85 % en 2019-2020		
		2019-2020	
		Réel	Cible
Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux		ND	+ 5 %
Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise		78 %	85 %

En ce qui a trait à la donnée manquante pour le premier indicateur, le retard dans le déploiement d'une nouvelle solution technologique à l'automne 2019 a eu pour effet de rendre le calcul de la progression impossible. En ce qui concerne le second indicateur, la Société a sondé la population en début d'année, avant le déploiement de nombreuses initiatives visant à améliorer l'accueil au Palais pour les Montréalaises et les Montréalais.

ENJEU 2

L'OPTIMISATION DES RESSOURCES DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

ORIENTATION 2.1

OPTIMISER LES ACTIFS ET LES TALENTS DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Objectif 2.1.1 Accroître annuellement les revenus autonomes

Indicateur Pourcentage de hausse des revenus autonomes

Cible + 2,5 % en 2019-2020

	2019-2020	
	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des revenus autonomes	+ 4,1 %	+ 2,5 %

Objectif 2.1.2 Augmenter le taux d'occupation des espaces locatifs

Indicateur Taux d'occupation

Cible + 2 % en 2019-2020

	2019-2020	
	Réel	Cible
Taux d'occupation	- 4,11 %	+ 2 %

N'eût été les effets de la pandémie de COVID-19 menant à la fermeture du Palais en mars 2020, la Société aurait été en bonne position pour atteindre cet objectif.

Objectif 2.1.3 Devenir un employeur mobilisateur

Indicateur Taux de satisfaction des employés

Cible 75 % en 2019-2020

	2019-2020	
	Réel	Cible
Taux de satisfaction des employés	73 %	75 %

La Société entend poursuivre ses efforts pour atteindre les cibles qu'elle s'est fixées. Plusieurs initiatives conçues pour mobiliser son personnel sont en cours de réalisation et sont définies en page 33.



UTILISATION DES RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS
ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS
DE SERVICES

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

RESSOURCES HUMAINES

UNE NOUVELLE DÉNOMINATION POUR MIEUX REFLÉTER LA RÉALITÉ

Le changement de nom de la Direction des ressources humaines en Direction du talent et de la culture n'est pas anodin. Cette nouvelle appellation décrit mieux le rôle de la Direction et de ses conseillères dans le développement des talents et d'une culture d'entreprise basée sur les valeurs du Palais du futur. Il représente l'engagement de la direction envers l'avènement d'un environnement propice à l'épanouissement des talents au sein de notre organisation.

Dans un même ordre d'idée, les conseillères TC ont vu leurs tâches modifiées de façon à ce qu'elles deviennent de véritables mentores. Désormais, leur statut de gardiennes des valeurs du Palais leur permet d'accompagner les gestionnaires dans leur travail d'encadrement des équipes et de réalisation des objectifs inscrits au plan stratégique. En bref, leur rôle est dorénavant axé davantage sur l'accompagnement que sur les processus.

PRENDRE LE POULS DE L'ÉQUIPE EN CONTINU

La direction a instauré un dialogue avec les employés grâce à l'installation d'Officevibe, un outil s'apparentant à un sondage en continu des employés. Cet outil mesure à tout moment différents éléments tels l'engagement et le taux de satisfaction des employés ainsi que leur bien-être et le niveau de stress ressenti. Cela facilite la rétroaction régulière des gestionnaires envers l'équipe. Ceux-ci sont d'ailleurs encouragés à s'impliquer directement en utilisant Officevibe pour communiquer avec les employés qui soumettent des commentaires anonymement ou pas, selon leur préférence.

REVITALISATION DU COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Cette année, l'accent a été mis sur la santé et le bien-être des employés, notamment en rendant le personnel à l'événement admissible au *Programme d'aide aux employés*.

UN EMPLOYEUR MOBILISATEUR

En 2019-2020, le Palais s'est doté d'un plan de mobilisation ambitieux visant à :

- Améliorer la communication et briser les silos.
- Faire connaître les réussites des employés.
- Permettre aux nouveaux employés de bien s'intégrer.
- Mieux gérer les objectifs et la performance du personnel.
- Assurer une meilleure gestion des conflits de travail ou personnels.
- Donner des outils de gestion adéquats aux gestionnaires et superviseurs de premier niveau.
- Développer les compétences et l'expertise du personnel.
- Optimiser et faciliter le travail du personnel.
- Mettre en place un climat de travail agréable et favorable à l'engagement.

De nombreuses actions ont été réalisées au cours de l'année dans le cadre de ce programme de mobilisation, dont la création d'un programme de reconnaissance des employés réguliers et la révision du processus d'accueil des nouveaux employés.

Ces initiatives s'ajoutent aux interactions instaurées l'année précédente, telles que le Forum des collègues et la Tournée du PDG. Cette année, trois Tournées du PDG ainsi que deux Forums des collègues et une pause-café avec le PDG ont été organisés auprès des employés réguliers et des employés à l'événement. Très appréciées, ces activités permettent aux employés de s'exprimer et aux gestionnaires de s'impliquer pour améliorer le dialogue.

PARTICIPATION AU PROGRAMME OPUS ET CIE

Afin de contribuer au bien-être de ses employés tout en favorisant le transport en commun, le Palais a adhéré cette année au programme OPUS et Cie de la STM.

MODERNISATION DE DIVERS DOCUMENTS, POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Divers documents administratifs ainsi que des politiques et des règlements ont été actualisés afin de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui. Ce processus a touché notamment :

- la *Politique de dotation* visant à faire de la place à la diversité ;
- la *Politique de formation*, adaptée au développement professionnel des collègues pour soutenir la progression des employés à l'interne ;
- le *Règlement concernant les conditions de travail du personnel-cadre*, dont plusieurs éléments ont été mis au goût du jour de façon à répondre adéquatement aux conditions de pénurie de main-d'œuvre ;
- la *Politique de harcèlement*, devenue *Politique sur l'incivilité et le harcèlement*, qui prévoit dorénavant la formation des cadres pour les aider à déceler les comportements problématiques avant qu'ils se transforment en harcèlement ;
- les formulaires d'évaluation de rendement, dont les paramètres ont été arrimés au plan stratégique pour une plus grande efficacité.

MULTIPLICATION DES COMMUNICATIONS INTERNES EN PÉRIODE DE COVID-19

Le 13 mars 2020, à la suite des mesures mises en place par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de COVID-19, les employés syndiqués et des cadres se sont mis au télétravail. Par la force des choses, l'ensemble des employés à l'événement a été mis à pied.

En cette période difficile, la direction du Palais a maintenu des communications régulières et transparentes concernant les impacts de la COVID-19 sur le Palais et son personnel. Un service d'assistance téléphonique TC a été mis en place rapidement pour répondre aux nombreuses questions des employés sur les programmes d'aide gouvernementaux.

Une communication hebdomadaire ainsi que des forums virtuels d'information ont également été mis en œuvre pour garder les employés actifs et informés.

Grâce à l'installation rapide de la plateforme Teams, il n'y a eu aucune interruption du travail de bureau, ce qui a permis de conserver les liens avec les clients. Une équipe chargée des services essentiels, tels que le maintien du bâtiment et des systèmes mécaniques de même que la sécurité, est demeurée sur les lieux.



AU PALAIS DEPUIS DES DÉCENNIES

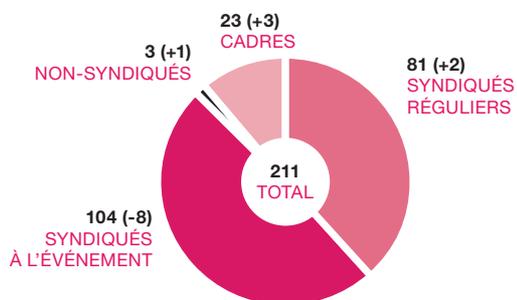
La Société compte dans ses rangs des employés loyaux qui ont passé un grand nombre d'années à son service.

En 2019-2020, 23 employés étaient honorés à l'occasion d'une activité de reconnaissance. Parmi eux, cinq employés célébraient leurs 35 ans de service.

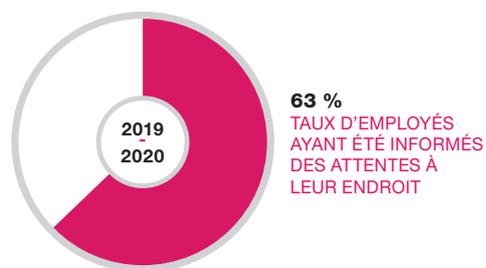
De gauche à droite : Robert Mercure, PDG du Palais, Lynda Hamel, Sylvie Chicoine, Sylvie Ouellet, Réjean Roy, Angelo Salera et Robert Lessard, chef de service, Talent et culture.

PORTRAIT DE L'EFFECTIF

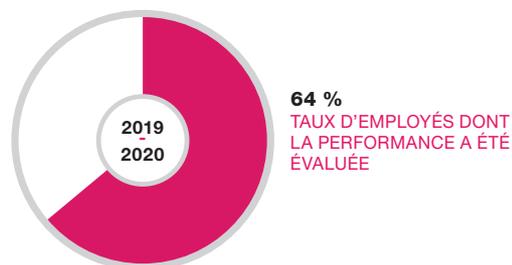
L'FFECTIF EN POSTE¹
AU 31 MARS 2020



TAUX D'EMPLOYÉS AYANT ÉTÉ INFORMÉS DES
ATTENTES À LEUR ENDROIT ET TAUX D'EMPLOYÉS
DONT LA PERFORMANCE A ÉTÉ ÉVALUÉE



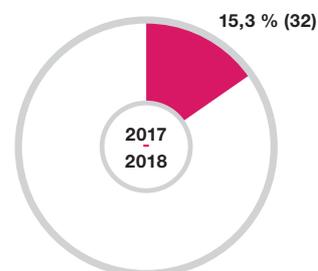
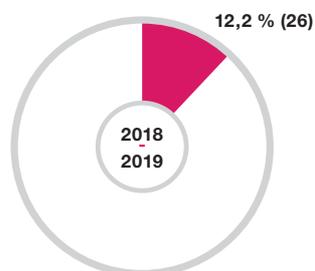
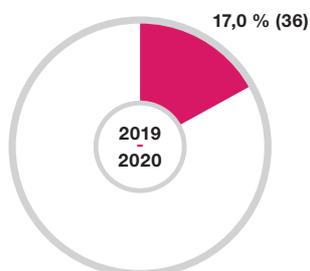
63 %
TAUX D'EMPLOYÉS
AYANT ÉTÉ INFORMÉS
DES ATTENTES À
LEUR ENDROIT



64 %
TAUX D'EMPLOYÉS DONT
LA PERFORMANCE A ÉTÉ
ÉVALUÉE

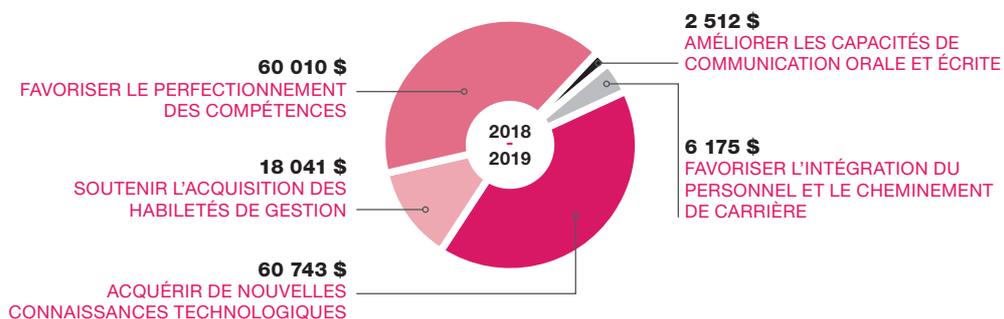
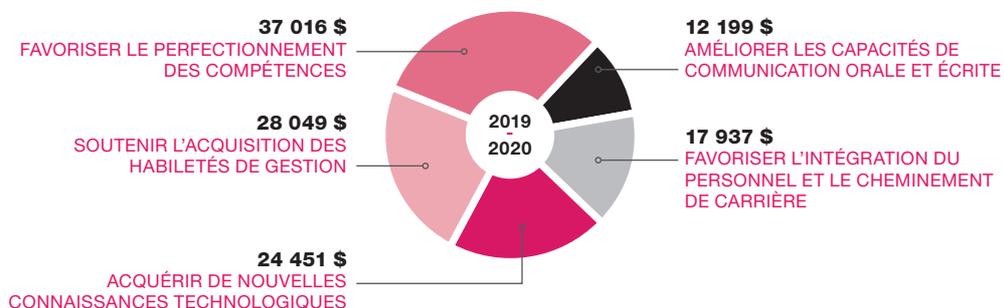
¹ Effectif en poste: le nombre de personnes en poste au 31 mars 2020 et non le nombre d'employés à temps complet (ETC) autorisé. Le chiffre entre parenthèses représente l'écart par rapport à 2018-2019.

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES
(TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL RÉGULIER



FORMATION

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ



ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN FORMATION

	Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par personne	Montant alloué par personne
2018-2019	1,4 %	2,3	296,50 \$
2019-2020	1,51 %	1,4	568,05 \$

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI

	Cadres	Professionnels	Fonctionnaires
2018-2019	67,9	105,3	219,0
2019-2020	63,8	32,4	395,7

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit fournir les renseignements exigés par le Conseil du trésor relativement aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

CONTRATS DE SERVICES

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2019 ET LE 31 MARS 2020

	Nombre	Valeur (en milliers de \$)
Contrats de services avec une personne physique ¹	–	–
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	25	18 745,6
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	25	18 745,6

¹ Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi.

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la somme des effectifs des organismes publics relevant

d'un ministre dont le personnel n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique* ne doit pas excéder 288 500 heures. Au terme de cette période, la Société constate qu'elle a manqué de peu la cible fixée par la ministre du Tourisme. L'écart est lié au volume de ses activités, qui nécessitait de maintenir en place le personnel requis pour assurer un niveau de service à la clientèle respectant les attentes des clients.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2020
Personnel d'encadrement	41 446	–	41 446	20
Personnel professionnel	–	–	–	–
Personnel infirmier	–	–	–	–
Personnel enseignant	–	–	–	–
Personnel de bureau, technicien et assimilé	151 498	6 326	157 824	88
Agents de la paix	–	–	–	–
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	81 467	7 984	89 451	93
Étudiants et stagiaires	–	–	–	–
TOTAL DES HEURES	274 410*	14 311*	288 721	201
TOTAL EN ETC (nombre d'heures/1 826)			158	

* Certaines données ont été arrondies, ce qui cause de légères distorsions dans les totaux.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

La Direction des technologies de l'information fournit à toute l'organisation un environnement technologique fiable, productif et sécuritaire qui permet l'atteinte des objectifs poursuivis. Elle demeure à l'avant-garde des nouvelles technologies en suggérant à toutes les directions des solutions évolutives afin de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières.

Les tableaux suivants font état des activités d'encadrement ou de continuité ainsi que des dossiers en ressources informationnelles pour l'exercice 2019-2020.

COÛTS PRÉVUS ET COÛTS RÉELS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2019-2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus (investissements)	Coûts capitalisables réels (investissements)	Coûts non capitalisables prévus (dépenses)	Coûts non capitalisables réels (dépenses)
Activités d'encadrement	–	–	159,1	160,5
Activités de continuité	240,9	223,9	1 330,9	1 392,8
Dossiers	350,2	295,0	–	–
TOTAL	591,1	518,9	1 490,1*	1 553,3

* Certaines données ont été arrondies, ce qui cause de légères distorsions dans les totaux.

L'écart entre les coûts capitalisables prévus et réels est dû au fait que certains achats prévus pour 2019-2020 n'ont pu être faits à la fin de l'exercice. Pour ce qui est des dépenses non capitalisables, l'écart résulte de la hausse des coûts d'expertise externe.

LISTE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPAUX DOSSIERS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Lors de l'exercice 2019-2020, trois dossiers en ressources informationnelles devaient cheminer. Deux sont toujours en cours de réalisation alors que le troisième est terminé. L'état d'avancement de ces dossiers est présenté sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.



GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LA DIRECTION AU 31 MARS 2020

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 11 membres, dont trois (3) nouveaux membres qui s'y sont joints en 2019-2020, le conseil d'administration s'assure de la conformité de la gestion de la Société aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements. Ainsi, le conseil approuve, entre autres choses, les principales orientations et politiques de la Société liées à ses activités. En outre, le conseil approuve les normes et barèmes de rémunération et les autres conditions d'emploi du personnel-cadre et non syndiqué, selon les paramètres déterminés par le gouvernement.

Le conseil approuve le plan stratégique de la Société, les budgets de même que les états financiers annuels.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année financière 2019-2020, le conseil d'administration s'est réuni à treize (13) reprises à l'occasion de cinq (5) réunions ordinaires et de huit (8) réunions extraordinaires.

Au cours des réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, les membres ont entériné l'octroi et la modification de divers contrats après avoir notamment examiné la conformité des résultats des appels d'offres et les besoins de la Société.

De plus, le conseil d'administration a adopté diverses résolutions d'ordre administratif, portant notamment sur un nouveau programme d'optimisation des espaces locatifs; la modification aux politiques d'achat et de

délégation administrative et financière; la révision de la *Politique de dotation*; la révision du *Règlement sur les effectifs, les normes et barèmes de nomination et de rémunération et autres conditions de travail des employés-cadres de la Société du Palais des congrès de Montréal*; la *Politique de télétravail*; la révision de la *Politique favorisant la civilité, la prévention et le règlement des situations de conflits et de harcèlement au travail*; et enfin la *Politique linguistique*.

En ce qui a trait aux pratiques de gouvernance, le conseil d'administration, sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, a procédé à la révision du questionnaire d'évaluation des membres du conseil et de ses comités ainsi qu'à l'exercice annuel d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil et de ses comités. De plus, également sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a recommandé au gouvernement le renouvellement du mandat au sein de son conseil de mesdames Céline Gamache et Annie Tremblay ainsi que la nomination d'un nouvel administrateur selon les profils de compétences.

Le conseil d'administration a de plus approuvé les états financiers 2018-2019, les budgets de fonctionnement, d'immobilisations et d'amortissements, la programmation annuelle des projets de même que le budget en ressources informationnelles pour 2019-2020.

Fait notable, dans le cadre de la réalisation de sa planification stratégique 2019-2023, le conseil d'administration a demandé la participation d'une administratrice, Lucie Rémillard, au comité de direction du projet de planification. À chaque jalon important,

M^{me} Rémillard a partagé son expertise et ses commentaires afin de bonifier le plan stratégique 2019-2023 du Palais. Par ailleurs, la Société a tenu deux réunions de travail spécifiques à la planification stratégique. Bien entendu, le conseil a approuvé le document final qui a été soumis au ministère du Tourisme.

Finalement, tout au long de l'année, le conseil d'administration a procédé aux suivis du programme de gestion des risques ainsi qu'aux suivis trimestriels des affaires courantes, des activités de vente, de la performance commerciale et des résultats financiers et opérationnels, dont les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle.

Des réunions extraordinaires ont été consacrées à l'octroi de divers contrats après avoir examiné les résultats des appels d'offres, à l'autorisation d'une cession d'immeuble à la Société des transports de Montréal, à l'autorisation de dépôt du dossier d'opportunité pour

l'agrandissement du Palais de congrès de Montréal, à l'autorisation d'embauche d'un nouveau directeur de la gestion immobilière et d'une nouvelle directrice du marketing et des communications, ainsi qu'aux mises à jour relatives aux impacts de la pandémie COVID-19 sur les activités de la Société.

Les déclarations relatives à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts, soumises au président du conseil au cours de l'exercice financier 2019-2020, ont été examinées pour suite à donner. Par ailleurs, aucun manquement au code d'éthique des administrateurs n'a été constaté au cours de la même période.

En ce qui a trait à la formation continue, en 2019-2020, aucun membre du conseil n'a participé à une activité de formation offerte par la Société, mais plusieurs ont suivi les formations requises au maintien de leurs différents titres et accréditations.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claude Liboiron

Président du conseil

Date de nomination : juin 2004

Fin de mandat : avril 2014

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Laval

Claude Liboiron est ingénieur diplômé de Polytechnique Montréal et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il a dirigé sa propre entreprise pendant plus de 23 ans. Il a occupé le poste de vice-président, Développement des affaires pour le Groupe HBA experts-conseils, maintenant Les Services EXP inc., où il continue d'agir à titre d'ingénieur au développement des affaires.



Robert Mercure

Date de nomination : septembre 2018

Fin de mandat : septembre 2023

Lieu de résidence : Montréal

Robert Mercure est président-directeur général du Palais des congrès de Montréal depuis septembre 2018. Honoré à de multiples reprises, il s'est récemment vu décerner un diplôme honoris causa de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Il a remporté les titres de Hôtel Fairmont de l'année de la chaîne Accor, Pinnacle Hotel Industry Award comme hôtelier de l'année du Canada, personnalité touristique à Québec, et meilleure entreprise touristique du Canada, le tout alors qu'il était à la barre du Fairmont Le Château Frontenac. Il a également fait du Château Frontenac le meilleur hôtel Fairmont au monde. Son parcours inclut des projets majeurs en rénovation et en repositionnement d'entreprises notamment lorsqu'il était à la direction de plusieurs hôtels tels que le Fairmont Monte-Carlo, le Fairmont Le Reine Elizabeth, le Fairmont Royal York de Toronto, l'InterContinental et plusieurs hôtels de la chaîne Sheraton à Washington D.C., Savannah et Boston, aux États-Unis. Il est titulaire d'un baccalauréat en économie et en finance de l'Université du New Hampshire – Whittemore School of Business and Economics – et détenteur d'un certificat en gestion d'activité hôtelière de la Cornell University de New York.



Sofiane Benyouci

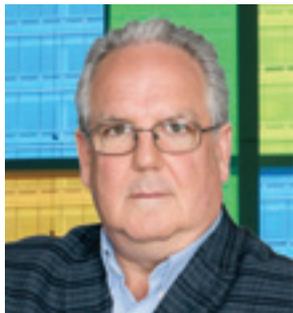
Date de nomination : juillet 2019

Fin de mandat : juillet 2023

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Montréal

Sofiane Benyouci est un ingénieur, un gestionnaire d'affaires et un consultant spécialisé en gestion de l'innovation, de la technologie et de la commercialisation. Associé et chef de l'innovation au sein du cabinet-conseil Innovitech, il œuvre à améliorer l'efficacité individuelle et collective des entreprises, des universités et des institutions de recherche, ainsi que des intermédiaires des écosystèmes orientés vers l'innovation technologique de pointe. Son parcours professionnel l'a amené à occuper diverses fonctions au sein d'importants regroupements industriels de recherche et d'innovation dans les secteurs de l'aérospatiale et des sciences de la vie au Québec, au Canada et en Europe. Cela lui a donné l'occasion de s'impliquer dans la mise en place d'alliances stratégiques locales et internationales et dans le dépistage, le montage et le financement de grands projets structurants d'innovation collaborative au service d'acteurs à la fine pointe de la technologie. Il continue d'ailleurs de s'investir au sein de comités avisés de nombreuses entreprises. Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Sofiane Benyouci est titulaire d'un baccalauréat en génie aérospatial et d'une maîtrise en génie industriel de Polytechnique Montréal. Il détient également un diplôme en innovation technologique et en gestion de la commercialisation de HEC Montréal.



Benoit Deshaies

Date de nomination : avril 2015

Fin de mandat : avril 2018

Lieu de résidence : Montréal

Gestionnaire chevronné de l'industrie du tourisme, **Benoit Deshaies** est détenteur d'un MBA de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Son parcours professionnel l'a amené à occuper diverses fonctions au sein de la direction de grandes entreprises actives dans le secteur du voyage. Vice-président et directeur général de Vacances Air Transat durant sept ans, il a ensuite agi à titre de président-directeur général pour Transat-Americanada, un voyageur à la carte. En 2003, il a joint les rangs de la Station Mont-Tremblant, puis de Vacances Tours Mont-Royal comme vice-président ventes et marketing de ces grandes entreprises de l'industrie touristique. En 2013, il a pris les rênes de la division Tourisme de la société d'État Investissement Québec et il veille à administrer le *Programme d'appui au développement des attraits touristiques* associé aux différentes régions du Québec.



Louis Dubé

Date de nomination : juillet 2019

Fin de mandat : juillet 2023

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Montréal

Louis Dubé est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Laval et d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa. Plus récemment, il a aussi complété une formation en gouvernance, en suivant la formation d'administrateur de sociétés certifié de l'Université Laval. S'il a toujours œuvré dans le domaine de la propriété intellectuelle et du transfert technologique, il a fait ses débuts comme avocat en litige devant la cour fédérale et a travaillé par la suite en entreprise, au sein des services juridiques de grandes sociétés telles Bombardier, Alcan et Rio Tinto. Au cours des années, il a participé à la gestion de services juridiques et technologiques et à de grands projets, sa contribution portant sur plusieurs aspects allant de l'embauche à la supervision de personnel en passant par la formation. Également, il a supervisé plusieurs dossiers de litige, d'impartition, de technologies de l'information et de développement technologique d'envergure. Impliqué dans plusieurs conseils d'administration, il est le président du conseil d'administration de Moisson Rive-Sud, la plus importante banque alimentaire de la Montérégie et il a été élu sur le conseil d'administration de la société de placement Gestion FÉRIQUE à titre de membre ingénieur en avril 2019 où il est membre du comité des ressources humaines et du comité de gouvernance.



Carol A. Fitzwilliam

Date de nomination : novembre 2006

Fin de mandat : avril 2018

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Montréal

Membre du Barreau du Québec, **Carol A. Fitzwilliam** est avocate et administratrice de sociétés. Diplômée de l'Université de Montréal et de Sir George Williams University, elle a pratiqué le droit de 1978 jusqu'à la création de son entreprise de recrutement juridique en 1998. Diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A) depuis 2005, elle est présidente des conseils d'administration du Club de vin Opimian et de Maîtres Nageurs Canada.



Céline Gamache

Date de nomination : novembre 2015

Fin de mandat : novembre 2019

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Outremont

Céline Gamache détient un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal et un MBA en marketing et affaires internationales de HEC Montréal. Depuis 2014, elle est présidente de l'Association des fabricants de bardeaux d'asphalte du Canada. Jusqu'à tout récemment, elle était directrice des services de consultation chez Prud'homme Groupe-conseil et notamment responsable de la recherche de talents, particulièrement pour les postes de direction et de supervision, dans les domaines de la gestion, la production, l'ingénierie et les TI. Elle y était également active en coaching de cadres et en transition de carrière. Elle a occupé le poste de vice-présidente marketing chez Sodisco-Howden, distributeur national de matériaux. Elle a aussi assumé les postes de directrice en marketing et de directrice en ressources humaines chez Matériaux de construction BP Canada. Son expertise inclut les différents champs de spécialités des ressources humaines et du marketing mix pour les marchés canadien et américain.



Josée Gravel

Date de nomination : juillet 2019

Fin de mandat : juillet 2023

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Westmount

Josée Gravel est administratrice de société et avocate spécialisée en gouvernance d'entreprises. Antérieurement, elle a œuvré successivement comme vice-présidente et chef de contentieux pour l'entreprise canadienne de services financiers GE Capital, ainsi que pour la société d'État fédérale Exportation et développement Canada (EDC). Au sein de ces entreprises vouées à la croissance des entreprises canadiennes et à leur rayonnement à l'étranger, elle a acquis une vaste expérience en gestion de risques, performance opérationnelle et planification stratégique. Au début de sa carrière, elle a pratiqué le droit bancaire et immobilier au sein d'un cabinet d'avocats national. M^{me} Gravel est diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés et de l'Université McGill (B.C.L. et M.B.A.), et membre du Barreau du Québec.



Yves Lalumière

Date de nomination : décembre 2013

Fin de mandat : août 2022

Lieu de résidence : Boucherville

Yves Lalumière est président-directeur général de l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal depuis 2013. Œuvrant au sein de l'industrie touristique depuis 1986, il est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a occupé des fonctions de direction chez American Express pendant près de 20 ans, dans les domaines du voyage d'affaires, de la négociation d'ententes aériennes et du compte du gouvernement du Canada. En 2006, il s'est joint à Transat Distribution Canada comme vice-président, exploitation et développement des affaires, pour agir ensuite à titre de vice-président, réseau de distribution en 2008. En novembre 2009, il accède au poste de vice-président et directeur général de Transat Distribution Canada et, en 2011, il est nommé à la présidence de ce groupe, considéré comme le chef de file au Canada de la distribution au détail dans le domaine des voyages. Il siège au conseil d'administration de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal, de C2 MTL et de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec tout en étant membre du World Tourism Cities Federation. En 2016, il a été nommé Grand Ambassadeur de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.



Lucie Rémillard

Date de nomination : juin 2017

Fin de mandat : juin 2021

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Sutton

Lucie Rémillard est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et administratrice de sociétés certifiée (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés depuis 2016. Elle a occupé des postes de haute direction au sein de grands organismes à but non lucratif au Canada, en France et aux États-Unis. Elle a été présidente-directrice générale fondatrice de United Way Tocqueville France, directrice du développement à l'Hôpital Américain de Paris et présidente-directrice générale de sa fondation à New York, présidente-directrice générale de la Fondation CHU Sainte-Justine, directrice des affaires externes à l'Institut neurologique de Montréal ainsi que directrice de la campagne Centraide du Grand Montréal. Elle a été honorée par ses pairs qui lui ont décerné le prix Carrière exceptionnelle en philanthropie, en 2016, en reconnaissance de son impact sur la communauté grâce à son leadership, sa vision et ses valeurs. Elle est présidente de LR Stratégie depuis 2011. À titre de membre de conseils d'administration, elle a contribué au développement et à la gouvernance de nombreux organismes et associations. Elle préside le conseil d'administration de NOVAlex et siège également aux CA du journal *Le Devoir*, de l'Institut de recherche en immunologie et cancer (IRIC) de l'Université de Montréal et de Tremplin Santé.



Annie Tremblay

Date de nomination : novembre 2015

Fin de mandat : novembre 2019

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Montréal

Annie Tremblay est présidente de la firme ESSENCE conseil stratégique. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, diplômée de HEC Montréal et du Collège des administrateurs de sociétés (ASC). Elle accompagne les organisations dans la gestion de la performance stratégique par les tableaux de bord. Ses expériences au sein d'EY, ses mandats en consultation, l'animation de séminaires à l'École des dirigeants de HEC Montréal et son engagement comme membre de la direction en gestion financière et de la performance à la Financière Banque Nationale et à Télé globe Canada lui ont permis de bien comprendre la dynamique opérationnelle et de gouvernance des sociétés. Elle siège, depuis 2015, à l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec.

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil ont également siégé au sein de trois (3) comités : le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité d'audit. Tous les comités disposent, en vue de l'accomplissement de leurs fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, notamment en ce qui concerne le recours à des experts externes.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition : Carol A. Fitzwilliam, présidente, Sofiane Benyouci et Josée Gravel

Mandat : Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique qui s'appliquent aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et aux employés pour la conduite des affaires de la Société. Il établit les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil.

Activités : Activités : le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à trois (3) reprises au cours de l'exercice 2019-2020. Il a notamment recommandé au conseil d'administration :

- d'approuver le processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour l'exercice ;
- d'approuver la recommandation d'un nouveau candidat et de deux renouvellements aux postes d'administrateurs au CA.

Également, le comité a assuré le suivi :

- de la préparation du rapport annuel 2018-2019 ;
- des plaintes liées à l'éthique et des mécanismes en place pour assurer le fonctionnement optimal du processus de divulgation ;

- de la mise à jour du manuel de l'administrateur ;
- des activités de formation des membres et de l'élaboration d'un programme de formation adapté aux besoins des membres du conseil d'administration ;
- de la mise en œuvre du programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres ;
- du processus de renouvellement des mandats expirés des administrateurs.

De plus, les membres du comité ont analysé :

- les critères d'évaluation des membres du conseil et de ses comités et l'échéancier de l'exercice annuel d'évaluation des membres ;
- les résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2019 et en a présenté les résultats au conseil d'administration.

Finalement, le comité a préparé le bilan de ses activités réalisées au cours de l'année et a organisé l'évaluation des membres du conseil d'administration tout en planifiant les réunions du comité à venir en 2020.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition : Céline Gamache, présidente, et Lucie Rémillard

Mandat : La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* confère au comité des ressources humaines comme principales responsabilités de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du président-directeur général et de contribuer à la sélection des dirigeants.

Activités : le comité des ressources humaines s'est réuni à quatre (4) reprises au cours de l'exercice 2019-2020. Il a notamment recommandé au conseil d'administration d'approuver :

- le bilan de l'exercice d'évaluation du rendement du personnel-cadre pour l'exercice 2018-2019 ;
- la révision du plan d'effectif 2019-2020.

Également, le comité a examiné et approuvé :

- le nouveau formulaire d'évaluation de rendement 2019-2020 ;
- la nouvelle *Politique de télétravail* ;
- les modifications proposées à la *Politique de harcèlement au travail* (80-03) ;
- les modifications proposées à la *Politique de dotation* (80-09) ;
- les modifications proposées aux conditions de travail des cadres ;
- le tableau de bord des ressources humaines ;
- le plan de mobilisation des employés ;
- la présentation du logiciel Officevibe servant à mesurer le degré de satisfaction des employés et devant être implanté par la Société.

Ensuite, les membres du comité ont recommandé au conseil d'administration :

- d'approuver les modifications apportées à la *Politique de harcèlement au travail* ;
- d'approuver la nouvelle *Politique de télétravail* ;
- d'approuver la révision de la *Politique de dotation* ;
- d'approuver les modifications aux conditions de travail des cadres.

Finalement, le comité a contribué à la sélection d'un nouveau directeur de la gestion immobilière et d'une nouvelle directrice du marketing et des communications. Il a également préparé le bilan de ses activités pour 2018-2019 et a planifié ses réunions à venir en 2020.

COMITÉ D'AUDIT

Composition : Annie Tremblay, présidente, Louis Dubé et Claude Liboiron

Mandat : En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité d'audit a pour principales fonctions de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer

qu'ils sont adéquats et efficaces. Il doit de plus s'assurer de la mise en œuvre d'un processus de gestion des risques, réviser toute activité portée à son attention qui est susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Société, examiner les états financiers avec le vérificateur général et l'auditeur externe nommé par le gouvernement et recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

Activités : le comité d'audit s'est réuni à cinq (5) reprises au cours de l'exercice 2019-2020. Il a notamment assuré trimestriellement le suivi :

- de l'avancement des travaux visant l'application des recommandations des auditeurs internes ;
- du programme sur la gestion des risques ;
- des engagements financiers liés au Fonds commun Tourisme Montréal-Palais des congrès de Montréal ;
- des contrats de 25 000 \$ et plus pour l'exercice en cours ;
- du rapport des incidents informatiques ;
- de l'avancement des travaux et du financement du programme de projets de la Société en technologies de l'information et en immobilier.

Également, le comité a examiné :

- les résultats financiers trimestriels et les indicateurs de performance de la Société ;
- les actions prises par la direction relativement aux nouvelles obligations en matière de gestion des risques de corruption, de collusion et de fraude ;
- le tableau de suivi de la gestion des risques de corruption, de collusion et de fraude ;
- le projet de mise en place d'un programme d'optimisation des espaces locatifs ;
- l'offre de service pour le mandat lié à l'élaboration et l'évaluation des risques pour le plan stratégique 2019-2023 ;
- le rapport préliminaire des tests d'intrusion effectués sur le réseau informatique de la Société.

Les membres du comité ont également recommandé au conseil d'administration :

- l'octroi ou la modification de divers contrats après avoir examiné et approuvé les résultats des appels d'offres publics ou sur invitation à cet effet;
- l'approbation des états financiers au 31 mars 2019;
- l'approbation des budgets d'opération, d'immobilisations et d'amortissements pour 2019-2020;
- l'approbation de la programmation annuelle des projets et du budget en ressources informationnelles pour 2019-2020;
- l'approbation des modifications à la *Politique d'achat et de délégation administrative*;
- l'approbation des modifications à la *Politique de gestion des risques*;
- l'approbation du projet de programme d'optimisation des espaces locatifs.

De plus, le comité a :

- rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec dans le cadre de la présentation des résultats de la vérification des états financiers au 31 mars 2019 et du plan d'audit des états financiers au 31 mars 2020;
- approuvé le mandat d'audit interne portant sur l'entretien des biens immobiliers;
- reçu le certificat de conformité trimestriel de la direction;
- révisé les couvertures d'assurance de la Société;
- procédé à l'approbation des allocations de dépenses du président du conseil et du président-directeur général.

Le comité a finalement préparé le bilan de ses activités et adopté le calendrier 2020 des réunions du comité.

LA PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS

Il y a eu, au cours de l'année financière 2019-2020, cinq (5) réunions ordinaires ainsi que huit (8) réunions extraordinaires. Le taux de présence des membres du conseil d'administration aux réunions ordinaires a été de 91 %.

Nom	RÉUNIONS				
	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit
	Réunions ordinaires (5)	Réunions extraordinaires (8)	3 réunions	4 réunions	5 réunions
Claude Liboiron, président du CA	5	7	—	—	5
Robert Mercure, président-directeur général	5	7	—	—	—
Sofiane Benyouci*	3/3	5/5	2/2	—	—
Benoit Deshaies	3	6	—	—	—
Louis Dubé*	3/3	5/5	—	—	3/3
Carol A. Fitzwilliam	5	8	3	—	—
Céline Gamache	5	5	—	4	—
Josée Gravel*	3/3	5/5	2/2	—	—
Yves Lalumière	4	4	—	—	—
Lucie Rémillard	4	7	2	4	—
Annie Tremblay	4	7	—	—	5

* M. Benyouci, M. Dubé et M^{me} Gravel ont été nommés le 3 juillet 2019.

LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Les membres du conseil, autres que le président-directeur général, n'ont reçu aucune rémunération pour les services qu'ils ont rendus à la Société dans le cadre de leur fonction d'administrateur.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société possède un code d'éthique et de déontologie que doivent respecter les membres de son conseil.

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethique.

HONORAIRES D'AUDIT

En vertu de sa loi constitutive, les livres et comptes de la Société doivent être audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires d'audit ne sont déboursés à cet effet.

MESURES D'ÉTALONNAGE

Selon les exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle la Société est assujettie, le rapport annuel d'activités doit faire état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les résultats de l'application des mesures d'étalonnage, en fonction des résultats au 31 mars 2019 et en comparaison avec ceux obtenus auprès de 21 centres de congrès au Canada, dont les principaux concurrents du Palais des congrès de Montréal.

RÉSULTATS DES MESURES D'ÉTALONNAGE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 MARS 2019

Mesures d'étalonnage	Moyenne canadienne	Palais des congrès de Montréal	Rang	Ratio
Superficie locative (pi ²) *	180 293	331 046	5/21	1,84
Revenus bruts, événements (M\$) **	18,1	46,8	3/21	2,58
Excédent d'exploitation (M\$)	4,3	1,3	7/20	0,30
Revenus bruts, événements au pi ²	100,65 \$	141,42 \$	5/21	1,41
Revenus, location d'espaces au pi ²	20,88 \$	31,81 \$	4/20	1,52
Autres revenus au pi ²	81,93 \$	109,60 \$	9/20	1,34
Dépenses, ventes et marketing / revenus des événements	7,53 %	6,65 %	12/20	0,88
Congrès confirmés pour les cinq prochaines années	41	87	1/19	2,13
Moyenne des salaires et bénéfices versés	75 939 \$	85 420 \$	3/10	1,12

* Salles d'expositions, de réunions et de bals

** Aux fins de comparaison, les revenus de redevances de la Société ont été remplacés par le chiffre d'affaires correspondant de chaque fournisseur.

FAITS SAILLANTS

- La superficie locative du Palais des congrès est 1,84 fois supérieure à la moyenne canadienne.
- Les revenus bruts associés aux événements sont 2,58 fois supérieurs à la moyenne.
- L'excédent d'exploitation est inférieur à la moyenne canadienne.
- Les revenus au pi² sont de 34 % à 52 % plus élevés que la moyenne canadienne, selon la catégorie.
- Le pourcentage des dépenses de ventes et de marketing sur les revenus est de 12 % inférieur à la moyenne.
- Le nombre de congrès confirmés pour les cinq prochaines années est 2,13 fois supérieur à la moyenne.
- La moyenne des salaires et des bénéfices versés au Palais des congrès est de 12 % supérieure à la moyenne canadienne des centres de congrès ayant un traiteur en concession.

ÉQUIPE DE DIRECTION AU 31 MARS 2020



Robert Mercure
Président-directeur général



Christian Ruel, CPA, CMA
Vice-président aux finances
et à l'administration



Luc Charbonneau
Directeur du développement
des affaires et des alliances
stratégiques



Jean Lagüe, architecte
Directeur de la gestion
immobilière



Francis Lefebvre
Directeur des technologies
de l'information



Éleine Legault
Directrice, événements et
expérience client



Stéphanie Lepage
Directrice du marketing et
des communications



Robert Lessard, CRIA
Chef de service
Direction, talent et culture



Carle Pomerleau
Directeur des finances et de
l'approvisionnement

L'ÉQUIPE DE GESTION AU 31 MARS 2020

M^e Sara Bergevin

Secrétaire corporative
et directrice adjointe des affaires juridiques
Finances et administration

Jean-François Bourque

Chef de service, approvisionnement

Danny Champagne

Directeur adjoint, expérience client
Événements et expérience client

Stéphanie da Costa

Chef de service, aménagement, manutention
et services aux événements
Événements et expérience client

Raymond Guay

Chef de service, entretien spécialisé
Gestion de l'immeuble

Simon Harris

Directeur adjoint, opérations événementielles
Événements et expérience client

Renée Langlois

Directrice adjointe, développement des affaires

Francine Major

Chef de service, gestion des immeubles

Jocelyne Mondou

Chef de service, ressources financières

Maryse Phaneuf

Chef de service, sécurité et services aux usagers
Gestion de l'immeuble

Karine Plamondon

Chef de service, planification
et gestion des événements
Événements et expérience client

Danielle M. Roy

Chef de service, alliances stratégiques
et soutien commercial
Développement des affaires

Francis Tanguay

Chef de service, services à la clientèle
Événements et expérience client

LES CINQ PLUS HAUTS SALARIÉS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

Nom	Fonction	Salaires	Avantages ⁽¹⁾	Rémunération totale
Robert Mercure	Président-directeur général	225 230 \$	39 720 \$	264 950 \$
Christian Ruel	Vice-président aux finances et à l'administration	162 248 \$	34 131 \$	196 379 \$
Élaine Legault	Directrice des événements et de l'expérience client	143 593 \$	31 452 \$	175 045 \$
Luc Charbonneau	Directeur du développement des affaires et des alliances stratégiques	143 593 \$	29 909 \$	173 502 \$
Stéphanie Lepage ⁽²⁾	Directrice du marketing et des communications	59 322 \$	14 472 \$	73 794 \$
Chrystine Loriaux ⁽³⁾	Directrice du marketing et des communications	76 020 \$	14 284 \$	90 304 \$

⁽¹⁾ Les avantages comprennent, entre autres, le coût des assurances collectives, la quote-part de l'employeur aux régimes de retraite, l'utilisation d'un stationnement et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

⁽²⁾ Stéphanie Lepage est entrée en fonction le 28 octobre 2019. Sa rémunération totale sur une base annualisée équivaut à 168 247 \$.

⁽³⁾ Chrystine Loriaux a quitté ses fonctions le 4 octobre 2019. Sa rémunération totale sur une base annualisée équivaut à 164 843 \$.

BONIS

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2019-2020.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES
L'ENGAGEMENT SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
REDDITION DE COMPTES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

EN 2019-2020, LA SOCIÉTÉ POURSUIT SON ENGAGEMENT ENVERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE SON PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE GRÂCE À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) À MULTIPLES VOILETS.

UN DES PREMIERS CENTRES DE CONGRÈS CARBONEUTRES DANS LE MONDE

Le développement durable s'inscrit à part entière dans la vision d'un Palais résolument orienté vers l'avenir. Conscientisée à l'impact des GES sur le réchauffement climatique, la Société a posé un premier jalon vers la réduction de l'empreinte carbone du Palais. Par l'entremise d'une entente signée avec l'Université Laval, le Palais comme bâtiment est dorénavant carboneutre.

COMPENSATION DES GES ATTRIBUABLES AUX ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Également au chapitre du programme de compensation figure la diminution de l'impact environnemental des activités de développement des affaires. En effet, dès l'année 2018-2019, le Palais s'est engagé à compenser les émissions de GES liées aux déplacements de ses délégués commerciaux à l'extérieur de la région montréalaise à l'aide du programme *Carbone boréal* de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Cette année, les délégués commerciaux ont parcouru 578 000 kilomètres, tous moyens de transport confondus, ce qui représente des émissions totales de 93 tonnes de GES, compensées grâce à 1 332 arbres dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

PALAIS BORÉAL, LE NOUVEAU PROGRAMME DE COMPENSATION POUR LES ÉVÉNEMENTS

En collaboration avec Planetair, chef de file reconnu en matière de sensibilisation aux changements climatiques et de compensation des GES, le Palais a mis en place un programme innovateur de compensation destiné aux organisateurs d'événements et à leurs participants.

Pour les organisateurs, ce programme en cinq étapes facilite l'organisation d'un événement carboneutre en bénéficiant de l'accompagnement de Planetair tout au long du processus.

Pour les participants, des outils simples et efficaces permettent de compenser rapidement leurs déplacements avec des crédits carbone certifiés Gold Standard, la norme la plus stricte dans le domaine de la réduction d'émissions de carbone.

LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, ENCORE ET TOUJOURS UNE PRIORITÉ POUR LA SOCIÉTÉ

De nombreux travaux en matière d'économie d'énergie ont été réalisés en 2019-2020, notamment la conversion de l'éclairage existant aux DEL à divers endroits de l'édifice. Dans le quai de chargement et l'aire d'attente tout particulièrement, cette mesure a mené à une diminution de la consommation énergétique de plus de 365 000 kWh/an et à une économie annuelle d'environ 25 000 \$. L'éclairage dans la salle 210, les loges, les ascenseurs et plusieurs escaliers de secours a également été modifié.

Par ailleurs, dans le cadre de la participation de la Société au programme de gestion de la demande de puissance d'Hydro-Québec, la Société a procédé à l'optimisation de la chaudière électrique de façon à réduire les émissions de GES en dehors des heures de pointe et a favorisé l'utilisation de la chaudière à gaz dans le but de diminuer les frais de chauffage. Cette mesure a permis d'obtenir une ristourne de 34 790 \$ d'Hydro-Québec.

UN INCITATIF ENVIRONNEMENTAL AU REMPLISSAGE DE QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION

Depuis 2012, pour chaque questionnaire d'évaluation de la qualité des services rempli par un client, le Palais remet 10 \$ à l'organisme Planetair pour l'achat de crédits carbone. En 2019-2020, ce montant a permis la compensation de 58,67 tonnes de CO₂e par le biais de crédits carbone certifiés Gold Standard, une hausse de 23,8 % par rapport à l'année précédente. Depuis les débuts de l'initiative, la compensation de CO₂e rendue possible grâce aux clients du Palais dépasse 333 tonnes.

OPTIMISATION DU TRAITEMENT DU COMPOST

Un triturateur de déchets par assèchement a été installé à la cuisine principale dans le but d'améliorer le traitement du compost.

RÉCUPÉRATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

En 2019, le Palais a pu recueillir 3 013 appareils électroniques dans son Électrobac. Au total, 235 kilos de matériel ont été récupérés, ce qui représente une hausse de près de 9 % par rapport à 2018.

ENGAGEMENT SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

En 2019-2020, comme depuis plusieurs années, la Société est engagée dans la réalisation de plusieurs actions de solidarité envers la communauté.

12^E JOURNÉE COUP DE POUCE

Cette année, 33 employés se sont inscrits à la Journée Coup de pouce, organisée avec la collaboration de la Société de développement social. Quatre organismes ont bénéficié du dévouement enthousiaste du groupe du Palais, enchanté de participer à cet effort collectif :

- la SPCA;
- le Chaînon;
- la Maison du Père;
- Soverdi.

CAMPAGNE ENTRAIDE

Tous les ans, la campagne Entraide mobilise les employés. Cette année n'a pas fait exception. Grâce à plusieurs activités de financement, un montant de 2 794,40 \$ a été récolté. Les fonds amassés sont distribués aux personnes vivant une situation de vulnérabilité.

ACTION MÉDIATION

Afin de venir en aide aux personnes marginalisées et aux sans-abri qui fréquentent ses espaces, la Société adhère depuis plusieurs années au programme d'intervention psychosociale *Action Médiation*. Cette démarche permet d'assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers de son édifice et donne à l'équipe du Palais la possibilité en cas de besoin de diriger les personnes vers des ressources adaptées.

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, le Palais continue à s'affirmer en tant que chef de file de l'accessibilité grâce à la nouvelle édition de son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*.

48 H À VÉLO : UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SOLIDAIRE AU PROGRAMME DE 2019-2020



De gauche à droite : Jens Christian Bungardt, Jean-Sébastien Legault, Sylvie Brunet-Labelle, Jean Duchesne, Frédéric Tremblay et Christian Ruel

En soutien à l'organisme Make-A-Wish® Fais-un-vœu^{MD} Québec, six employés du Palais ont relevé le défi de rouler pendant 2 880 minutes en se relayant, une belle façon de contribuer à réaliser les vœux d'enfants atteints d'une maladie grave. Cette première édition a été couronnée de succès grâce à l'engagement de nos collègues sportifs!



UN ESPRIT D'ÉQUIPE QUI SE DISTINGUE LORS DES TUQUES BLEUES

Le Palais en était à sa deuxième participation à cet événement-bénéfice au profit des programmes de protection des milieux naturels des Amis de la montagne. Cette année, 17 employés ont participé à la course et à la marche en raquette jusqu'au sommet du mont Royal. En plus de soutenir une bonne cause, leur enthousiasme n'est pas passé sous silence, car la joyeuse délégation du Palais a remporté le prix du meilleur esprit d'équipe sportif!

De gauche à droite. À l'arrière: Bernice Saint-Aimé, Lyne Paquette, Stéphanie Caron, Geneviève Leclerc, Jens Christian Bungardt, Valérie De Noncourt, Christian Ruel, Marie-Ève Leclerc, Guy Declos. Au milieu: Mélissa Marilou Goyette, Maude Lagacé, Mireille Déziel, Sophie Noël, Alina Ignat, Sara Bergevin, Sylvie Brunet-Labelle. À l'avant: Nathalie Talbot.

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Depuis l'adoption de son premier plan d'action en développement durable en 2008, la Société du Palais des congrès de Montréal a implanté plusieurs initiatives. Tout en poursuivant les actions déjà mises en œuvre, la Société entreprend des gestes innovants afin de renforcer la gouvernance du développement durable et de contribuer à une saine gestion des finances publiques.

OBJECTIF 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
(ACTIVITÉ INCONTOURNABLE 1)

Action 1

Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles

Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux annuel de matières recyclées 2. Maintien des certifications BOMA BEST® et APEX/ASTM
Cibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter de 2,5 % le taux de matières recyclées d'ici 2020 2. Maintenir les certifications BOMA BEST® (niveau 3) et APEX/ASTM pour toute la durée du plan
Résultats 2016-2017	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hausse du taux de 1,6 % par rapport à 2015-2016 2. Le Palais détient les 2 certifications au 31 mars 2017
Résultats 2017-2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Baisse du taux de 2,9 % par rapport à 2015-2016 2. Le Palais a renouvelé sa certification BOMA BEST® en 2017-2018 pour une période de 3 ans et détient toujours sa certification APEX/ASTM.
Résultats 2018-2019	<ol style="list-style-type: none"> 1. Baisse du taux de 19,3 % par rapport à 2015-2016 2. Le Palais est certifié BOMA BEST® et a renouvelé sa certification APEX/ASTM pour une période de 2 ans.
Résultats 2019-2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Baisse de 14,7 % par rapport au taux de référence 2. Le Palais détient les certifications BOMA BEST® et APEX/ASTM.

Action 2	Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du bâtiment
Indicateur	Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par mètre carré par année
Cible	D'ici 2020, réduire de 10 % les émissions de GES par rapport au niveau évalué en 2009-2010
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 1 112 tonnes, soit une réduction de 16,4 % par rapport à 2009-2010.
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 955 tonnes, soit une réduction de 28,2 % par rapport à 2009-2010.
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 1 018 tonnes, soit une réduction de 23,5 % par rapport à 2009-2010.
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 1 042 tonnes, soit une réduction de 21,8 % par rapport à 2009-2010.
Action 3	Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable
Indicateur	Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation valorisés
Cible	D'ici 2020, revaloriser 50 % des matériaux de construction et de rénovation des projets réalisés
Résultats 2016-2017	Lors des 4 projets réalisés, 40 % des matériaux ont été revalorisés
Résultats 2017-2018	Lors des 4 projets réalisés, 82,5 % des matériaux ont été revalorisés
Résultats 2018-2019	Lors de 1 projet réalisé, 75 % des matériaux ont été revalorisés
Résultats 2019-2020	Lors de 2 projets réalisés, 97,5 % des matériaux ont été revalorisés
Action 4	Intégrer des considérations écoresponsables dans le matériel et les outils de communication
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> Établir une ligne directrice pour les achats écoresponsables de cadeaux institutionnels Pourcentage des cadeaux institutionnels créés au Québec
Cibles	<ol style="list-style-type: none"> Adopter une ligne directrice d'ici le 31 mars 2017 D'ici 2020, augmenter de 37 % à 43 % la proportion de cadeaux institutionnels créés au Québec.
Résultats 2016-2017	<ol style="list-style-type: none"> Adoptée 56 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Résultats 2017-2018	<ol style="list-style-type: none"> Toujours en vigueur 45 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Résultats 2018-2019	<ol style="list-style-type: none"> Toujours en vigueur 40 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Résultats 2019-2020	<ol style="list-style-type: none"> Toujours en vigueur 43 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec
Action 5	Adopter une politique d'achat écoresponsable
Indicateur	Politique d'approvisionnement écoresponsable
Cible	Adopter une politique d'ici le 31 mars 2017
Résultats 2016-2017	Adoptée

OBJECTIF 1.1 (suite)

Action 6	Évaluer et augmenter les acquisitions écoresponsables
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établir un système de suivi des achats écoresponsables 2. Établir une cible à atteindre en 2020 3. Pourcentage d'atteinte des deux cibles en 2020
Cibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. 31 mars 2017 2. 31 mars 2017 3. Pourcentage d'atteinte des deux cibles en 2020
Résultats 2016-2017	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisé 2. 2 cibles ont été établies : <ol style="list-style-type: none"> a) 30 % ou plus des fournitures et équipements achetés doivent répondre à un ou plusieurs critères énoncés dans la politique d'approvisionnement écoresponsable. b) 30 % ou plus des fournitures et équipements de bureau achetés doivent être composés de 20 % ou plus de contenu post-consommation ou recyclé 3. a) 35,8 % – cible atteinte b) 33,8 % – cible atteinte
Résultats 2017-2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 31,7 % – cible atteinte b) 49,4 % – cible atteinte
Résultats 2018-2019	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 34,6 % – cible atteinte b) 42,0 % – cible atteinte
Résultats 2019-2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 38,8 % – cible atteinte b) 41,2 % – cible atteinte

OBJECTIF 1.2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS
(ACTIVITÉ INCONTOURNABLE 2)

Action 7	Élaborer et utiliser des méthodes d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable
Indicateur	Nombre de projets d'acquisition, de construction et de rénovation qui intégreront des principes de développement durable dans leur évaluation
Cible	2 projets par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2017-2018	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2018-2019	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2019-2020	Cible atteinte avec 4 projets réalisés selon ces paramètres

OBJECTIF 1.4

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Action 8	Favoriser la formation en continu sur les pratiques en matière de développement durable
Indicateur	Nombre d'heures de formation offertes à des employés
Cible	14 heures de formation par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte avec 22 heures de formation
Résultats 2017-2018	Cible atteinte avec 14,5 heures de formation
Résultats 2018-2019	Cible atteinte avec 60 heures de formation
Résultats 2019-2020	Cible atteinte avec 95 heures de formation
Action 9	Promouvoir et mettre en valeur les initiatives favorables au développement durable à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation
Indicateur	Nombre de diffusions d'information pertinente
Cibles	1. 2 diffusions à l'interne 2. 1 diffusion à l'externe
Résultats 2016-2017	1. Cible atteinte avec 6 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 13 articles ou communiqués diffusés
Résultats 2017-2018	1. Cible atteinte avec 9 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 8 articles ou communiqués diffusés
Résultats 2018-2019	1. Cible atteinte avec 13 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 4 articles ou communiqués diffusés
Résultats 2019-2020	1. Cible atteinte avec 6 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 6 articles ou communiqués diffusés

OBJECTIF 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

(ACTIVITÉ INCONTOURNABLE 3)

Action 10	Poursuivre la participation de la Société aux activités culturelles de la métropole
Indicateur	Nombre de partenariats avec des entreprises culturelles
Cible	Jusqu'en 2020, maintenir notre partenariat avec Art public Montréal et La Vitrine culturelle
Résultats 2016-2017	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
Résultats 2017-2018	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
Résultats 2018-2019	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
Résultats 2019-2020	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2**DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE**

Le développement durable s'appuie sur une vision où la prospérité économique, la protection de l'environnement et le progrès social sont indissociables et encouragent l'innovation.

La recherche en développement durable permet d'acquérir des connaissances utiles pour amorcer les changements nécessaires et la Société du Palais des congrès de Montréal s'engage à y contribuer.

OBJECTIF 2.5

AIDER LES CONSOMMATEURS À FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES

Action 11	Sensibiliser le public à la consommation responsable
Indicateur	Le nombre d'articles publiés sur le sujet
Cible	D'ici 2020, publier 5 articles sur la consommation responsable, dont 1 sur les effets positifs de l'achat de billets en ligne
Résultats 2016-2017	2 articles ont été publiés
Résultats 2017-2018	2 articles ont été publiés
Résultats 2018-2019	1 article a été publié
Résultats 2019-2020	Aucun article n'a été diffusé
Action 12	Participer au projet de réduction à la source du gaspillage alimentaire du Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) (sujet au financement externe du projet)
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participer activement à l'étude 2. Établir une cible à atteindre en 2020 3. % d'atteinte de la cible en 2020
Cibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. 31 mars 2017 2. 31 mars 2017 3. Cible établie le 31 mars 2017
Résultats 2016-2017	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2017-2018. 2. À revoir en 2017-2018 3. À revoir en 2017-2018
Résultats 2017-2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2018-2019. 2. À revoir en 2018-2019 3. À revoir en 2018-2019
Résultats 2018-2019	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2019-2020. 2. À revoir en 2019-2020 3. À revoir en 2019-2020
Résultats 2019-2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2020-2021. 2. Aucune nouvelle action n'a été proposée 3. Aucune nouvelle action n'a été proposée

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

La Société du Palais des congrès de Montréal désire continuer de conscientiser ses employés et ceux de ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants à l'importance du travail bénévole et de l'engagement communautaire.

OBJECTIF 4.2

APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Action 13	Soutenir le programme d'intervention <i>Action Médiation</i> de la Société de développement social de Ville-Marie
Indicateur	Maintien de la participation de la Société au projet
Cible	Jusqu'en 2020, demeurer partenaire du projet
Résultats 2016-2017	Le Palais est partenaire du projet
Résultats 2017-2018	Le Palais a renouvelé son partenariat au projet
Résultats 2018-2019	Le Palais a poursuivi son partenariat au projet
Résultats 2019-2020	Le Palais a poursuivi son partenariat au projet

OBJECTIF 4.3

APPUYER ET PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE MESURES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET LES MILIEUX DÉFAVORISÉS

Action 14	Favoriser les activités qui permettent aux employés de développer la culture de l'entraide et de s'impliquer dans leur milieu
Indicateur	Activité annuelle de sensibilisation et nombre de participants
Cible	Jusqu'en 2020, tenir 1 activité par année avec un minimum de 30 participants
Résultats 2016-2017	2 activités ont été tenues. - Journée <i>Coup de pouce</i> , à laquelle 37 employés ont participé - L'opération <i>Bouquet de sourires</i> qui a sensibilisé à la fois le personnel et le public
Résultats 2017-2018	1 activité a été tenue. - Journée <i>Coup de pouce</i> , à laquelle ont participé 24 employés
Résultats 2018-2019	3 activités ont été tenues. - Journée <i>Coup de pouce</i> avec 19 participants - Remise de fleurs à la suite du Gala Reconnaissance avec 5 participants - L'événement <i>Tuques Bleues</i> des Amis de la montagne avec 15 participants
Résultats 2019-2020	3 activités ont été tenues pour un total de 56 participants. - Journée <i>Coup de pouce</i> (33 participants) - L'événement <i>Tuques Bleues</i> des Amis de la montagne (17 participants) - Les 48 h à vélo de Fais-Un-Vœu ^{MD} Québec (6 participants)

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION

La Société du Palais des congrès de Montréal s'assure d'offrir un milieu sain et sécuritaire à son personnel et à ses visiteurs et elle vise constamment à y améliorer les conditions de travail. Fidèle à son engagement, la Société continuera de mettre en place des conditions favorisant la santé et la sécurité au travail et s'assurera de poursuivre la sensibilisation de son personnel.

OBJECTIF 5.1

FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

Action 15	Assurer aux employés l'accès à des locaux propices à la pratique d'activités physiques
Indicateur	Taux d'accessibilité aux locaux requis
Cible	D'ici 2020, assurer un taux d'accessibilité de 100 %
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.

OBJECTIF 5.2

AGIR POUR QUE LES MILIEUX DE VIE SOIENT PLUS SAINS ET SÉCURITAIRES

Action 16	Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail
Indicateurs	1. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Nombre de communications axées sur la sensibilisation par année
Cibles	1. Tenir 4 rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Émettre 2 communications par année axées sur la sensibilisation
Résultats 2016-2017	1. Aucune rencontre n'a été tenue 2. Aucune communication n'a été émise
Résultats 2017-2018	1. 3 rencontres ont été tenues 2. 5 communications ont été diffusées
Résultats 2018-2019	1. 1 rencontre a été tenue 2. Aucune communication n'a été émise
Résultats 2019-2020	1. 2 rencontres ont été tenues 2. 2 communications ont été diffusées

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS

Après d'être dotée en 2012 d'un toit vert comprenant un jardin potager, des plantes grimpantes ainsi que trois ruches abritant des abeilles pollinisatrices, la Société du Palais des congrès de Montréal poursuivra ses efforts en sensibilisant la collectivité aux avantages des toits verts en milieu urbain.

OBJECTIF 6.1

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE BONNES PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Action 17	Poursuivre les initiatives visant à contrer les îlots de chaleur et à promouvoir l'agriculture urbaine
Indicateur	Nombre de pieds carrés de toitures vertes
Cible	D'ici 2020, augmenter la superficie verte de 25 %
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. La superficie verte a augmenté de 100 %, pour atteindre 11 770 pi ² .
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. La superficie verte a été maintenue à 11 770 pi ² .
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Une révision de la superficie de toit valorisé établi à 20 100 pi ² la superficie des espaces alloués au verdissement, à la promotion et à l'expérimentation de l'agriculture urbaine.
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. La superficie de toit valorisé, révisée en 2018-2019, s'est maintenue.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE

La Société du Palais des congrès de Montréal désire continuer à offrir son appui à l'électrification des transports, qui représente un cadre de développement plus respectueux de l'environnement.

OBJECTIF 7.2

APPUYER L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE CE SECTEUR POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES

Action 18	Faire connaître le réseau de bornes de recharge pour voitures électriques dans le stationnement du Palais des congrès
Indicateur	Nombre de communications axées sur la sensibilisation par année
Cibles	1. 2 communications de sensibilisation par année 2. 1 promotion du service sur notre site Web par année
Résultats 2016-2017	1. Cible atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2017-2018	1. Cible non atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2018-2019	1. Cible atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2019-2020	1. Cible non atteinte 2. Cible atteinte

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'engagement de longue date de la Société du Palais des congrès de Montréal est attesté, entre autres, par les certifications BOMA BEST® (niveau 3) et APEX/ASTM qu'elle détient. La Société poursuivra sur cette lancée en optimisant ses mesures de réduction de sa consommation d'énergie et en y sensibilisant régulièrement ses employés.

OBJECTIF 8.1

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Action 19	Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique
Indicateur	Nombre de projets réalisés par année
Cible	Jusqu'en 2020, réaliser 2 projets par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. 3 projets ont été réalisés
Résultats 2017-2018	Cible atteinte sur 2 ans. 1 projet a été réalisé
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. 4 projets ont été réalisés
Résultats 2019-2020	Cible atteinte. 4 projets ont été réalisés
Action 20	Sensibiliser les employés du Palais à la réduction de la consommation d'énergie
Indicateur	Nombre de communications par année
Cible	Jusqu'en 2020, diffuser 2 communications par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. 2 articles ont été diffusés
Résultats 2017-2018	1 article a été diffusé
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. 4 communications ont été diffusées
Résultats 2019-2020	Aucun article n'a été diffusé

ANNEXE 1**LISTE DES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020 NON RETENUS PAR LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL****MOTIFS RELATIFS AUX OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS**

Trois motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs gouvernementaux ne font pas partie du *Plan d'action de développement durable 2015-2020* de la Société :

- A** La mission du Palais ne permet pas de contribuer à l'atteinte de cet objectif.
- B** Une autre action du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
- C** Un autre engagement du Palais contribue à l'atteinte de cet objectif.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1**RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

	Motif	Commentaires
Objectif 1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales	A	
Objectif 1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2**DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE**

	Motif	Commentaires
Objectif 2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables	A	
Objectif 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	B	L'action 5 du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
Objectif 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	A	
Objectif 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3**GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ**

	Motif	Commentaires
Objectif 3.1 Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité	A	
Objectif 3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

	Motif	Commentaires
Objectif 4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS

	Motif	Commentaires
Objectif 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	A	
Objectif 6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	A	
Objectif 6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE

	Motif	Commentaires
Objectif 7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

	Motif	Commentaires
Objectif 8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise	A	
Objectif 8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES	A	



AUTRES
**EXIGENCES
LÉGALES**

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Conformément à la Charte de la langue française, la politique linguistique de la Société, adoptée en 2000, définit des règles qui doivent être respectées par l'ensemble du personnel. Le comité permanent de la politique linguistique de la Société veille à l'application de la politique et à la sensibilisation des employés à ce sujet.

Ce comité, composé de cinq membres, effectue des suivis sur divers sujets liés à l'usage du français en milieu de travail. Dans l'ensemble, la politique est bien respectée et nos employés privilégient l'usage du français dans leurs communications.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

Comité permanent et mandataire

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle ?	Non
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés ?	Non
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice ?	0
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent ?	Non

Bien que des efforts visant à assurer l'usage d'un français exemplaire en milieu de travail aient été déployés au cours de l'année financière, le changement de mandataire en cours d'exercice n'a pas facilité la tenue de rencontres du comité.

Étapes de l'élaboration ou de l'approbation de la politique linguistique institutionnelle

Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle ?

1. Projet en élaboration	
2. Projet soumis pour commentaires à l'Office	
3. Projet soumis pour un avis officiel de l'Office	
4. Avis officiel de l'Office reçu	
5. Politique linguistique institutionnelle approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant	
6. Politique linguistique institutionnelle approuvée transmise à l'Office	X
Date d'approbation de la politique linguistique institutionnelle par le sous-ministre ou le dirigeant (s'il y a lieu).	8 nov. 2000

Une mise à jour de la politique linguistique de la Société a été effectuée durant l'exercice.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle adoptée après mars 2011

S.O.

FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La *Politique de financement des services publics* vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et assurer la transparence du processus tarifaire de même que la reddition de comptes.

Conformément à cette politique, les ministères et organismes sont tenus à une reddition de comptes sur la tarification des biens et des services qu'ils fournissent à la population et aux entreprises. Le tableau de la page suivante présente les renseignements exigés par la politique en vigueur.

REDDITION DE COMPTES SUR LA TARIFICATION

Catégorie de revenus	Méthode de fixation des tarifs	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation des tarifs			
Location d'espaces	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	IPC			
Redevances	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	Entente contractuelle			
Services auxiliaires excluant le stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	Variable			
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	Variable			
Location de locaux	Valeur marchande	selon le bail	IPC			

Catégorie de revenus	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)	% atteint	% visé
Location d'espaces	10 232 165	12 535 792	(2 303 627)	82 %	90 %
Redevances	6 838 221	5 686 174	1 152 047	120 %	119 %
Services auxiliaires	7 848 854	7 541 522	307 332	104 %	102 %
Stationnement	1 768 252	1 435 469	332 783	123 %	121 %
Location de locaux	1 435 514	1 173 206	262 308	122 %	126 %
SOUS-TOTAL	28 123 006	28 372 163	(249 157)	99 %	102 %

Revenus provenant d'une autre source que la tarification					
Location à titre gratuit	1 187 911	0	1 187 911		
Subvention du gouvernement du Québec					
De fonctionnement	21 493 114	0	21 493 114		
Relative au remboursement de la dette à long terme	15 751 856	0	15 751 856		
Gain sur disposition de placements	0	0	0		
Virement des contributions reportées	109 429	0	109 429		
Intérêts	834 266	0	834 266		
SOUS-TOTAL	39 376 576	0	39 376 576		

Coûts non liés à la prestation de produits ou services					
Perte sur location à titre gratuit	0	1 187 911	(1 187 911)		
Taxes municipales et scolaires	0	10 549 376	(10 549 376)		
Intérêts sur la dette à long terme	0	6 649 383	(6 649 383)		
Maintien des actifs	0	2 379 485	(2 379 485)		
Amortissement des immobilisations corporelles	0	10 540 640	(10 540 640)		
Autres dépenses hors opérations	0	4 703 845	(4 703 845)		
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	0	20 905	(20 905)		
SOUS-TOTAL	0	36 031 545	(36 031 545)		

TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES	67 499 582	64 403 708	3 095 874		
--------------------------------------	-------------------	-------------------	------------------	--	--

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, la Société doit produire une reddition de comptes annuelle à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements exigés par la Loi en vigueur.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2019-2020

	Nombre de divulgations	Nombre de divulgations	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ¹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²		s.o.	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s.o.	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		s.o.	s.o.
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		s.o.	s.o.
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		s.o.	s.o.
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		s.o.	s.o.
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		s.o.	s.o.
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		s.o.	s.o.
• Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s.o.	
5. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s.o.
6. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0	s.o.	s.o.
7. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³	0	s.o.	s.o.

¹ Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

² Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

³ Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption (ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel), entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi, est répertorié à ce point.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection*

des renseignements personnels, la Société présente le bilan des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2019-2020.

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES	2
--	---

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière		
	Demandes d'accès		
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	0	0	0
21 à 30 jours	1	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
TOTAL	1	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉCISIONS RENDUES

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière			
	Demandes d'accès			Dispositions de la Loi invoquées
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectification	
Acceptée (entièrement)	0	0	0	s.o.
Partiellement acceptée	0	0	0	s.o.
Refusée (entièrement)	1	0	0	9, 21, 22, 23 et 24
Autres	0	0	0	s.o.
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La Société dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codepersonnel. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.



ÉTATS
FINANCIERS AU
31 MARS 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.



Robert Mercure
Président-directeur général

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Christian Ruel, CPA, CMA
Vice-président aux finances et à l'administration

Montréal, le 9 juillet 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION AVEC RÉSERVE

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

La Société n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée	
	En dollars	
	2020	2019
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	174 815 134 \$	179 543 595 \$
Subventions reportées du gouvernement du Québec	119 622 159	126 323 181
Dette nette	(55 192 975)	(53 220 414)
Excédent cumulé	55 192 975	53 220 414
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	1 972 561	9 554 590
Excédent de l'exercice (2020) / Déficit de l'exercice (2019)	1 972 561 \$	(9 554 590) \$

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer,

le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

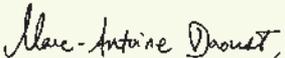
Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 mars 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 CPA auditeur, CA

Marc-Antoine Daoust, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint
Montréal, le 9 juillet 2020

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2020	2019
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	17 967 844 \$	21 493 114 \$	19 394 755 \$
Relative au remboursement de la dette	15 751 856	15 751 856	15 089 355
Location d'espaces	10 792 827	10 232 165	10 589 805
Services auxiliaires (note 3)	8 695 820	9 617 106	10 181 825
Redevances (note 4)	6 208 923	6 838 221	6 162 440
Location de locaux	1 370 000	1 435 514	1 315 645
Location à titre gratuit (note 5)		1 187 911	1 193 217
Intérêts	475 293	834 266	699 619
Virement des contributions reportées (note 13)	109 429	109 429	109 429
Gain à la disposition de placements		—	791
	61 371 992	67 499 582	64 736 881
CHARGES			
Frais d'événements (note 6)	6 784 221	7 009 507	7 253 267
Frais d'exploitation et d'administration (note 7)	23 564 989	28 309 121	22 316 003
Taxes municipales et scolaires	10 771 300	10 549 376	11 065 128
Frais financiers (note 8)	7 093 838	6 786 248	7 070 938
Amortissement des immobilisations corporelles	11 217 961	10 540 640	11 116 934
Perte à la location à titre gratuit (note 5)		1 187 911	1 193 217
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		20 905	16 946 630
	59 432 309	64 403 708	76 962 117
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	1 939 683	3 095 874	(12 225 236)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		6 645 330	18 870 566
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		9 741 204 \$	6 645 330 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	31 398 214 \$	32 671 121 \$
Débiteurs (note 9)	4 426 852	1 369 666
Loyers à recevoir	54 305	63 655
Prêt (note 10)	140 722	158 922
	36 020 093	34 263 364
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 11)	14 815 138	6 915 028
Intérêts courus à payer	1 221 422	1 238 886
Revenus perçus d'avance	3 380 178	5 523 716
Dettes (note 12)	183 017 510	188 349 366
Contributions reportées (note 13)	1 636 748	1 746 177
	204 070 996	203 773 173
DETTE NETTE	(168 050 903)	(169 509 809)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	3 468 187	3 449 120
Frais reportés	482 439	549 957
Immobilisations corporelles (note 14)	173 841 481	172 156 062
	177 792 107	176 155 139
EXCÉDENT CUMULÉ	9 741 204 \$	6 645 330 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (note 15)
ÉVENTUALITÉS (note 16)
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Claude Liboiron
Président du conseil d'administration



Annie Tremblay
Présidente du comité d'audit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2020	2019
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT(DÉFICIT) DE L'EXERCICE	1 939 683 \$	3 095 874 \$	(12 225 236) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 889 941)	(12 258 869)	(978 183)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 217 961	10 540 640	11 116 934
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		20 905	16 946 630
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		11 905	—
	(671 980)	(1 685 419)	27 085 381
Acquisition de charges payées d'avance		(12 042 155)	(11 957 003)
Utilisation des charges payées d'avance		12 023 088	11 875 866
Acquisition des frais reportés		—	(170 094)
Utilisation des frais reportés		67 518	73 470
		48 451	(177 761)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	1 267 703	1 458 906	14 682 384
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(169 509 809)	(184 192 193)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(168 050 903) \$	(169 509 809) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Encaissement de subventions et contributions	33 744 970 \$	34 484 110 \$
Rentrée de fonds – clients	26 395 105	28 362 748
Sortie de fonds – fournisseurs et membres du personnel	(42 735 303)	(39 129 702)
Intérêts reçus	852 434	668 076
Intérêts versés	(6 635 728)	(6 963 810)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	11 621 478	17 421 422
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 424 649)	(1 061 527)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	11 905	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(7 412 744)	(1 061 527)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Encaissement de prêt	18 200	15 971
Produit de disposition de placements	–	791
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	18 200	16 762
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dettes contractées	10 000 000	10 000 000
Dettes remboursées	(15 499 841)	(14 864 001)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(5 499 841)	(4 864 001)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	(1 272 907)	11 512 656
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	32 671 121	21 158 465
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	31 398 214 \$	32 671 121 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société du Palais des congrès de Montréal (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée sans capital-actions par la *Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal* (RLRQ, chapitre S-14.1). Elle a pour mission :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal ;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès de Montréal ;
- d'exercer des activités commerciales ou autres de nature à contribuer au développement du Palais des congrès de Montréal et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre 1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est permise lorsqu'elle est cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et

des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer certains éléments, principalement la provision pour créances douteuses, la moins-value du prêt ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

ÉTAT DES GAINS OU PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

REVENUS

SUBVENTIONS

Les revenus de subvention sont constatés dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont comptabilisées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont virées aux revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

CONTRIBUTIONS

Les contributions reçues qui font l'objet d'une affectation externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées et sont virées aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

LOCATION À TITRE GRATUIT

Les opérations non monétaires ayant une substance commerciale sont comptabilisées à la juste valeur.

AUTRES

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent.

Les revenus provenant de la location d'espaces et de la prestation de services auxiliaires sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus. Toute différence entre le montant perçu et le montant constaté à titre de revenus est inscrite à l'état de la situation financière à titre de revenus perçus d'avance ou de débiteurs. Les redevances sont constatées à mesure que celles-ci deviennent gagnées en vertu des conditions contractuelles.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, le prêt et les débiteurs sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des taxes à la consommation et des charges sociales à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

TRÉSORERIE

La trésorerie est composée uniquement des soldes bancaires.

PRÊT

Lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. La réduction de la valeur comptable alors constatée est imputée aux résultats au poste « moins-value sur prêts », s'il y a lieu. Lorsque le prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme étant probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Le facteur principal dans l'établissement de la provision pour moins-value est l'historique récent en ce qui concerne le recouvrement du prêt.

PASSIFS

PROVISION POUR VACANCES ET MALADIES

Les obligations découlant des congés de vacances et des jours de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ». Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque les jours de maladie non pris sont payables annuellement et que la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ».

ACTIFS NON FINANCIERS

En raison de leur nature, les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs.

FRAIS REPORTÉS

Les frais initiaux directs encourus pour la location des espaces commerciaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation, établie comme suit :

Bâtiments	26 à 40 ans
Aménagements	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 et 10 ans
Logiciels	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours de construction ou d'agrandissement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus ou transférés sans contrepartie à une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. SERVICES AUXILIAIRES

	2020	2019
Plomberie et électricité	2 149 748 \$	2 291 339 \$
Aménagement	1 909 741	1 898 463
Stationnement	1 768 252	1 865 377
Télécommunications	1 422 055	1 691 727
Audiovisuel	1 165 067	1 197 548
Entretien ménager	577 734	561 643
Sécurité	267 221	302 951
Accueil et vestiaire	257 988	301 617
Autres	99 300	71 160
	9 617 106 \$	10 181 825 \$

4. REDEVANCES

	2020	2019
Services alimentaires	4 180 087 \$	3 814 481 \$
Services audiovisuels	1 830 903	1 384 868
Billets vendus	727 678	858 487
Autres	99 553	104 604
	6 838 221 \$	6 162 440 \$

5. LOCATION À TITRE GRATUIT

La Société loue des espaces à titre gratuit à deux entités non apparentées. Ces opérations sont effectuées en contrepartie partielle de l'expropriation, aux fins des travaux d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, de certains actifs qui leur appartenaient.

6. FRAIS D'ÉVÉNEMENTS

	2020	2019
Traitements – personnel à l'événement		
Accueil et vestiaire	1 120 607 \$	1 211 656 \$
Services à la clientèle	712 410	765 905
Audiovisuel	583 101	536 333
Télécommunications	251 221	254 157
Stationnement	49 546	48 945
Aménagement	2 010 801	2 017 476
Entretien ménager	814 896	813 186
Divers services externes	742 285	914 533
Plomberie et électricité	492 856	435 461
Sécurité	231 784	255 615
	7 009 507 \$	7 253 267 \$

7. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2020	2019
Traitements et avantages sociaux	10 552 676 \$	9 996 115 \$
Entretien et réparations	5 301 738	5 026 950
Règlement de poursuite ⁽¹⁾	4 440 000	—
Services professionnels et administratifs	1 836 603	1 162 876
Promotion et communications	1 637 972	1 357 113
Électricité et chauffage	1 570 731	1 724 648
Service d'entretien spécialisé	1 128 201	881 334
Service d'entretien ménager	991 786	695 893
Gardiennage	961 421	910 729
Assurances et permis	327 590	294 853
Virement des frais reportés	67 518	73 470
Formation professionnelle	59 007	53 724
Loyers	14 564	15 659
Créances douteuses et irrécouvrables ⁽²⁾	(13 802)	122 639
	28 876 005	22 316 003
Quote-part Société des transports de Montréal ⁽³⁾	(566 884)	—
	28 309 121 \$	22 316 003 \$

(1) En prévision d'un deuxième agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, la Société a procédé en 2013 à la mise en réserve de terrains limitrophes à l'est et au nord du Palais. La réserve sur les terrains au nord a ultérieurement été levée et à sa suite, une requête d'indemnisation a été déposée en 2018 auprès du Tribunal administratif du Québec par un des propriétaires impactés. Un règlement hors cour a été conclu et le paiement d'une indemnité de 4 440 000 \$ a été fait au cours de l'exercice 2019-2020.

(2) Certaines créances provisionnées dans les années antérieures ont été encaissées au cours de l'exercice.

(3) Suite à l'expropriation du siège de la Société des transports de Montréal lors de l'agrandissement du Palais des congrès et à sa réintégration aux 7^e et 8^e étages, une entente de service a été conclue en juillet 2019. Cette entente, rétroactive au 1^{er} janvier 2003, établit les méthodes de partage des coûts de l'usage d'espaces et d'équipements communs avec la Société. Un remboursement de 566 884 \$ représentant la quote-part des frais d'exploitation et d'administration entre 2003 et 2019 a été reçu au cours de l'année et appliqué en déduction de la dépense.

8. FRAIS FINANCIERS

	2020	2019
Intérêts sur les dettes	6 649 383 \$	6 947 453 \$
Autres intérêts et frais bancaires	136 865	123 485
	6 786 248 \$	7 070 938 \$

9. DÉBITEURS

Les débiteurs au 31 mars 2020 incluent une subvention à recevoir du Ministère du Tourisme de 3 500 000 \$ pour le remboursement partiel du règlement effectué dans le cadre de la requête d'indemnisation déposée en 2018 auprès du Tribunal administratif du Québec en vertu de l'article 85 de la *Loi sur l'expropriation*.

10. PRÊT

	2020	2019
Prêt avec une partie non liée portant intérêt au taux de 5,0 %, encaissable par versement mensuel de 2 030 \$ et échéant le 31 janvier 2027	140 722 \$	158 922 \$

Les montants des versements sur le prêt au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2021	17 736 \$
2022	18 629
2023	19 582
2024	18 826
2025	23 393
2026 et suivants	42 556
	140 722 \$

11. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Fournisseurs – immobilisations corporelles	5 186 759 \$	352 540 \$
Fournisseurs	2 710 808	3 664 532
Remboursement – clients ⁽¹⁾	4 512 985	264 425
Traitements	1 214 968	1 176 995
Charges sociales	550 033	595 447
Droits de mutation immobilière	490 462	490 462
Autres	149 123	177 265
Taxes à la consommation	—	193 362
	14 815 138 \$	6 915 028 \$

(1) Des dépôts clients relativement à des événements annulés ou reportés ont été transférés des revenus perçus d'avance aux charges à payer et frais courus car ils seront remboursés en tout ou en partie.

12. DETTES

	2020	2019
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
Taux fixe de 3,779 %, remboursable par versements semestriels de 4 031 559 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2021 et par un versement de 56 264 950 \$ le 1 ^{er} décembre 2021	63 758 723 \$	69 188 383 \$
Taux fixe de 3,779 %, remboursable par versements semestriels de 155 464 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2021 et par un versement de 3 602 144 \$ le 1 ^{er} décembre 2021	3 786 026	3 945 651
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 4 220 866 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2023 et par un versement de 46 111 841 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	64 488 347	70 440 783
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 1 108 830 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2023 et par un versement de 7 371 576 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	12 754 324	14 464 087
Taux fixe de 2,130 %, remboursable par versements semestriels de 170 472 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2026 et par un versement de 1 764 669 \$ le 1 ^{er} septembre 2026	3 432 173	3 692 090
Taux fixe de 2,813 %, remboursable par versements semestriels de 1 017 783 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	15 217 386	16 772 469
Taux fixe de 3,226 %, remboursable par versements semestriels de 294 378 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2043	9 579 333	9 845 903
Taux fixe de 2,335 %, remboursable par versements semestriels de 266 670 \$, jusqu'au 1 ^{er} décembre 2044	10 001 198	—
	183 017 510 \$	188 349 366 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2021	16 351 007 \$
2022	72 604 191
2023	11 190 799
2024	55 235 428
2025	2 747 889
2026 et suivants	25 423 090
	183 552 404 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des régimes d'emprunts institués par la Société, le ministère du Tourisme, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

13. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

De tierces parties ont financièrement participé, en tout ou en partie, à l'acquisition d'immobilisations corporelles (notamment de l'équipement de cuisine et du matériel audiovisuel), à l'aménagement d'une passerelle et à la transformation d'un espace.

	2020				2019
	Bailleur	Concessionnaire	Fournisseur officiel	Total	Total
Solde au début de l'exercice	87 023 \$	1 601 623 \$	57 531 \$	1 746 177 \$	1 855 606 \$
Virement aux résultats	(21 756)	(77 880)	(9 793)	(109 429)	(109 429)
Solde à la fin de l'exercice	65 267 \$	1 523 743 \$	47 738 \$	1 636 748 \$	1 746 177 \$

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Mobilier et équipement	Aménagements	Équipement informatique	Logiciels	Total
COÛT							
1^{er} avril 2018	26 686 419 \$	352 919 205 \$	23 730 078 \$	6 557 054 \$	10 622 699 \$	4 987 419 \$	425 502 874 \$
Acquisitions	—	—	284 466	384 801	240 994	67 922	978 183
Cessions	—	(28 422 823)	(366 775)	(230 830)	(66 419)	(352 837)	(29 439 684)
31 mars 2019	26 686 419	324 496 382	23 647 769	6 711 025	10 797 274	4 702 504	397 041 373
Acquisitions	10 461 472	—	1 125 351	153 175	461 895	56 976	12 258 869
Cessions	—	—	(1 020 999)	—	(966 442)	—	(1 987 441)
31 mars 2020	37 147 891 \$	324 496 382 \$	23 752 121 \$	6 864 200 \$	10 292 727 \$	4 759 480 \$	407 312 801 \$
CUMUL DES AMORTISSEMENTS							
1^{er} avril 2018	— \$	189 292 244 \$	21 591 981 \$	4 376 146 \$	7 308 375 \$	3 692 685 \$	226 261 431 \$
Amortissement de l'exercice	—	8 596 724	453 276	516 517	979 736	570 681	11 116 934
Cessions	—	(11 582 300)	(330 006)	(171 124)	(56 787)	(352 837)	(12 493 054)
31 mars 2019	—	186 306 668	21 715 251	4 721 539	8 231 324	3 910 529	224 885 311
Amortissement de l'exercice	—	8 383 552	465 478	467 130	1 033 565	190 915	10 540 640
Cessions	—	—	(992 793)	—	(961 838)	—	(1 954 631)
31 mars 2020	— \$	194 690 220 \$	21 187 936 \$	5 188 669 \$	8 303 051 \$	4 101 444 \$	233 471 320 \$
VALEUR NETTE COMPTABLE							
31 mars 2019	26 686 419 \$	138 189 714 \$	1 932 518 \$	1 989 486 \$	2 565 950 \$	791 975 \$	172 156 062 \$
31 mars 2020	37 147 891 \$	129 806 162 \$	2 564 185 \$	1 675 531 \$	1 989 676 \$	658 036 \$	173 841 481 \$

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministre des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais. Au cours de l'année, la Société a enregistré une indemnité provisionnelle de 10 167 588 \$ sur un des terrains et a encouru des frais accessoires de 293 884 \$. Ces montants sont présentés à titre d'acquisition dans la rubrique « terrain ».

Les projets en cours inclus au tableau ci-dessus se rapportent à de l'aménagement d'une valeur de 147 619 \$ (13 002 \$ en 2019) et à du logiciel informatique d'une valeur de 23 858 \$ (0 \$ en 2019). Ils n'ont fait l'objet d'aucun amortissement. Le projet relatif à du mobilier et de l'équipement en cours à la fin de l'exercice précédent (5 828 \$) a été achevé au cours de l'exercice. Ainsi, ce projet terminé a fait l'objet d'amortissement cette année.

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée dans des contrats à long terme pour son exploitation, dont la majorité a pour objet des services d'entretien ménager, de sécurité, de manutention, d'entretien spécialisé et de maintien d'actifs. Ils viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2024.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 17 925 772 \$ (2019: 11 803 749 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices :

2021	8 926 348 \$
2022	7 328 709
2023	1 633 067
2024	37 648
	17 925 772 \$

De plus, la Société a une entente de collaboration et de partenariat avec Tourisme Montréal selon laquelle elle contribue financièrement à un programme visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et américains. En date du 31 mars 2020, la Société s'est engagée à verser des sommes qui totalisent 144 576 \$ (2019: 306 769 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices :

2021	— \$
2022	25 000
2023	25 000
2024	50 326
2025	3 750
2026 et suivants	40 500
	144 576 \$

DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différentes ententes de location de salles et d'espaces commerciaux en vertu desquelles elle recevra des sommes qui s'échelonnent jusqu'en 2039. Les droits contractuels ont été ajustés afin de considérer le report et l'annulation d'événements résultant de la pandémie du COVID-19 en date d'approbation des états financiers.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 21 078 296 \$ (2019: 23 696 867 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices :

2021	5 068 940 \$
2022	6 617 116
2023	3 246 776
2024	2 416 228
2025	1 344 253
2026 et suivants	2 384 983
	21 078 296 \$

La Société a aussi conclu des ententes avec des partenaires commerciaux pour leur permettre d'offrir leurs services à sa clientèle moyennant le paiement de redevances établies à un certain pourcentage du chiffre d'affaires ainsi généré. Elles viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2024.

16. ÉVENTUALITÉS

Diverses réclamations et poursuites judiciaires entamées, par ou contre la Société, sont en cours. La direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Au 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année cible 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élevèrent à 871 293 \$ (2019 : 893 195 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR ALLOCATION DE TRANSITION

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

	2020	2019
Solde au début	11 970 \$	85 884 \$
Paiement au cours de l'exercice	—	(78 275)
Charge nette de l'exercice	23 593	4 361
Solde à la fin	35 563 \$	11 970 \$

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la Société.

TRANSACTIONS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DU QUÉBEC

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais. Un montant de 105 884 \$ a été comptabilisé aux coûts des terrains relativement aux services rendus dans le cadre de ces expropriations. Les créiteurs et charges à payer incluent un montant de 48 666 \$ au 31 mars 2020.

TRANSACTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFRASTRUCTURES

Conformément aux exigences de la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3), la Société a conclu des opérations avec la Société québécoise des infrastructures dans le cadre de la production des documents au soutien de l'obtention des autorisations requises relativement à un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal. Un montant de 182 828 \$ a été comptabilisé aux frais d'exploitation et d'administration relativement à ces services rendus (156 028 \$ en 2019). Les créiteurs et charges à payer incluent un montant de 13 207 \$ au 31 mars 2020 (115 490 \$ au 31 mars 2019).

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu d'autres opérations avec des apparentés, mais elles ont été effectuées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 7 mai 2020, la Société a versé l'indemnité finale de 2 948 000 \$ en vue de l'acquisition, par expropriation, d'un des immeubles visé par l'agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal.

20. INCIDENCES FINANCIÈRES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale de la COVID-19. Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a emboîté le pas en déclarant un état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois qui, entre autres, qui interdisait les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes.

À la suite de cet événement, la Société a dû suspendre ses activités et annuler les événements touchés par l'interdiction gouvernementale qui, à la date de mise au point définitive des états financiers s'étend jusqu'au 31 août 2020. Il est estimé que la reprise mondiale sera lente et que les incidences financières se feront sentir au-delà de la prochaine année. La direction estime que la pandémie pourrait nuire de façon importante aux résultats de ses activités et à ses flux de trésorerie pour l'exercice 2020-2021 notamment en raison d'une baisse considérable des revenus d'événements.

21. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en limiter les impacts.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie, au prêt et aux débiteurs.

TRÉSORERIE

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

PRÊT

Le solde du prêt présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. À la date de préparation des états financiers, la Société estime toujours pouvoir récupérer la totalité du prêt.

DÉBITEURS

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 31 mars :

	2020	2019
Moins de 31 jours suivant la date de facturation	411 583 \$	1 009 751 \$
De 31 à 60 jours suivant la date de facturation	377 592	210 369
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	5 219	4 236
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	221 924	185 322
	1 016 318	1 409 678
Provision pour créances douteuses	(152 206)	(159 278)
Autres débiteurs	3 562 740	119 266
	4 426 852 \$	1 369 666 \$

Les autres débiteurs incluent une subvention à recevoir au 31 mars 2020 du Ministère du Tourisme de 3 500 000 \$. Elle a été encaissée le 6 avril 2020.

La Société doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. La direction considère le type de clients, le secteur d'activité auquel ils appartiennent, l'historique de paiement et les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance afin de déterminer la provision.

Le tableau suivant présente les mouvements de l'exercice liés à la provision pour créances douteuses :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	159 278 \$	64 983 \$
Charge	39 682	161 216
Recouvrement et radiation de créances provisionnées	(46 754)	(66 921)
Solde à la fin de l'exercice	152 206 \$	159 278 \$

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société finance ses activités de fonctionnement ainsi que l'acquisition et l'amélioration de ses immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant des subventions et de ses activités d'exploitation. La Société satisfait ses besoins en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. En raison de la pandémie de COVID-19 ayant entraîné la suspension temporaire de ses activités et du potentiel d'une reprise lente et modérée des affaires à l'échelle mondiale, la Société sera davantage exposée au risque de liquidité au cours du prochain exercice.

Afin de gérer ce risque, la Société travaille de concert avec le ministère du Tourisme et le Secrétariat du Conseil du trésor un calendrier de versement de la subvention 2020-2021. La Société s'attend à ce que le ministère du Tourisme comble le manque de liquidité par une subvention ou tout autre aide additionnelle si nécessaire.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

2020						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Charges à payer et frais courus	14 032 632 \$	203 670 \$	— \$	58 920 \$	14 295 222 \$	14 295 222 \$
Dettes et intérêts courus	22 532 044	92 370 109	60 480 627	30 788 868	206 171 648	184 238 932
	36 564 676 \$	92 573 779 \$	60 480 627 \$	30 847 788 \$	220 466 870 \$	198 534 154 \$

2019						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Charges à payer et frais courus	6 033 146 \$	33 664 \$	8 333 \$	39 106 \$	6 114 249 \$	6 114 249 \$
Dettes et intérêts courus	21 998 704	99 677 477	70 073 339	23 087 334	214 836 854	189 588 252
	28 031 850 \$	99 711 141 \$	70 081 672 \$	23 126 440 \$	220 951 103 \$	195 702 501 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie porte intérêt à taux variable. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 avaient été inférieurs ou supérieurs à 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, les revenus d'intérêt pour la même période auraient varié de 180 325 \$ (2019: 160 073 \$).

Le prêt et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2020.

INDEX DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

FAITS SAILLANTS 2019-2020

- 7 Faits saillants 2019-2020
- 8 Événements tenus en 2019-2020
- 8 Total des événements de 2015-2016 à 2019-2020
- 8 Total du nombre de participants de 2015-2016 à 2019-2020
- 8 Répartition du nombre total de participants par marché en 2019-2020
- 8 Répartition des événements par marché en 2019-2020
- 8 Répartition des revenus événementiels par marché en 2019-2020
- 9 Total des revenus autonomes de 2015-2016 à 2019-2020
- 9 Total des revenus autonomes au pi² de 2015-2016 à 2019-2020
- 9 Répartition des revenus autonomes par marché en 2019-2020
- 9 Retombées économiques de 2015-2016 à 2019-2020
- 9 Nombre total de nuitées de 2015-2016 à 2019-2020
- 9 Ententes conclues en 2019-2020

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

- 27 Enjeu 1
- 31 Enjeu 2

UTILISATION DES RESSOURCES

- 35 Portrait de l'effectif
 - L'effectif en poste au 31 mars 2020
 - Taux de départs volontaires (taux de roulement) du personnel régulier
 - Taux d'employés ayant été informés des attentes à leur endroit et taux d'employés dont la performance a été évaluée
- 36 Formation et perfectionnement du personnel
 - Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité
 - Évolution des dépenses en formation
 - Jours de formation selon les catégories d'emploi
- 37 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
 - Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020
- 38 Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020
- 39 Ressources informationnelles
 - Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2019-2020
 - Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

GOVERNANCE

- 51 La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités
- 52 Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2019
- 54 Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 60 Reddition de comptes en matière de développement durable

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

- 72 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
 - Comité permanent et mandataire
 - Étapes de l'élaboration ou de l'approbation de la politique linguistique institutionnelle
 - Implantation de la politique linguistique institutionnelle adoptée après mars 2011
- 73 Reddition de comptes sur la tarification
- 74 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
- 75 Accès aux documents et protection des renseignements personnels
 - Nombre total de demandes reçues
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

ÉTATS FINANCIERS

- 81 État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2020
- 82 État de la situation financière au 31 mars 2020
- 83 État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2020
- 84 État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2020

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

Télé.: 514 871-3188

info@congresmtl.com
congresmtl.com

Rapport annuel 2019-2020

Dépôt légal, 3^e trimestre 2020

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-550-87016-6

Direction du marketing et des communications

Rédaction, révision et design: Samarkand

Photos: Palais des congrès de Montréal,

Stéphan Poulin et Maxime Juneau

Imprimé au Canada



congresmtl.com

